

2023
Rapport
Financier
Semestriel

EssilorLuxottica

EssilorLuxottica

Sommaire

- Rapport d'activité semestriel 2023
- États financiers semestriels consolidés résumés
- Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle
- Déclaration du responsable du Rapport financier semestriel 2023

Rapport d'activité semestriel 2023

Table des matières

Faits marquants	
Chiffre d'affaires consolidé	
Compte de résultat et Indicateurs Alternatifs de Performance.....	
Bilan, endettement financier net, flux de trésorerie et autres mesures « non-GAAP »	
Acquisitions et partenariats	
Mission et développement durable	
Événements postérieurs à la clôture.....	
Perspectives	
Notes	
Annexe 1 - Extraits des États financiers semestriels consolidés résumés.....	
Compte de résultat consolidé	
État de la situation financière consolidée.....	
Tableau des flux de trésorerie consolidés.....	

Les totaux des tableaux étant issus de montants non arrondis, des écarts peuvent exister entre ceux-ci et la somme des montants arrondis des éléments dont ils sont constitués.

Faits marquants

Administrateur référent

Le 22 février 2023, le Conseil d'administration a décidé de désigner Jean-Luc Biamonti en tant qu'administrateur référent suite à l'annonce faite le 28 juin 2022 d'évaluer la pertinence d'une telle désignation parmi ses membres indépendants.

EssilorLuxottica renouvelle son accord de licence sur Target Optical

Le 22 février 2023, EssilorLuxottica a annoncé avoir renouvelé son accord de licence avec Target Corporation (Target), un détaillant basé à Minneapolis qui opère 2 000 magasins aux Etats-Unis ainsi que Target.com, pour l'exploitation et la gestion de Target Optical, au sein des magasins Target. Cet accord pluriannuel a pris effet le 12 février 2023.

EssilorLuxottica et ERG signent en Italie un contrat d'achat à long terme pour la fourniture d'électricité provenant de sources renouvelables

Le 9 mars 2023, EssilorLuxottica et ERG ont annoncé la signature d'un contrat d'achat d'électricité sur douze ans portant sur la fourniture d'environ 900 GWh d'électricité verte entre 2023 et 2034. Le contrat se base sur la vente par ERG d'environ 75% de l'électricité produite par son parc éolien de Partinico-Monreale, près de Palerme (Italie), le premier parc du Groupe à avoir été modernisé. Pour EssilorLuxottica, ce contrat marque une avancée importante vers son objectif d'atteindre la neutralité carbone dans ses activités directes (émissions de scope 1 et 2) d'ici 2025, à commencer par l'Europe d'ici la fin de l'année, comme indiqué dans son programme de Développement Durable « Eyes on the Planet ».

Collaboration mondiale exclusive entre Oliver Peoples et la marque RF pour des collections de lunettes

Le 27 avril 2023, EssilorLuxottica et Roger Federer ont annoncé la signature d'un accord de licence exclusif entre les marques Roger Federer (« RF ») et Oliver Peoples portant sur la conception, la fabrication et la distribution mondiale de lunettes. La toute première collection sera lancée au printemps 2024. Les modèles auront comme source d'inspiration une volonté commune d'exceller dans leurs domaines respectifs et un goût partagé pour le luxe discret.

Résultats à quatre ans de l'essai clinique sur les verres Essilor Stellest

Le 26 avril 2023, à l'occasion du congrès annuel 2023 de l'Association for Research in Vision and Ophthalmology (ARVO) qui s'est tenu à la Nouvelle-Orléans aux États-Unis, EssilorLuxottica a présenté pour la première fois les résultats à quatre ans de l'essai clinique portant sur le verre de freination de la myopie Essilor Stellest. Les résultats montrent que les verres Essilor Stellest continuent de montrer une efficacité élevée pour ralentir la progression de la myopie et l'élongation axiale de l'œil chez les enfants au cours de la quatrième année de l'essai clinique.

L'essai clinique, qui a démarré en 2018, a été mené à l'Hôpital ophtalmologique de la Faculté de médecine de Wenzhou, en Chine. L'étude a évalué, sur une durée de quatre ans, la progression de la myopie ainsi que de l'élongation axiale de l'œil des enfants qui ont été équipés de verres à microlentilles fortement asphériques ("highly aspherical lenslets" ou "HAL"). Les verres Essilor Stellest sont basés sur la géométrie des verres HAL. Les résultats clés de l'étude, présentés par Dr Björn Drobe, de l'équipe R&D d'EssilorLuxottica, sont entre autres:

- Les verres à microlentilles fortement asphériques (HAL) ont ralenti la progression de la myopie de 1,25 dioptries en moyenne sur quatre ans, prouvant de manière concluante qu'ils demeurent efficaces pour ralentir la progression de la myopie chez les enfants pendant la quatrième année.
- La progression de la myopie et de l'élongation axiale de l'œil chez les enfants portant les verres HAL a été plus lente comparé au groupe de contrôle équipé de verres unifocaux, prouvant de nouveau une efficacité durable de ces verres de contrôle de la myopie pendant la quatrième année.
- Les verres HAL ralentissent également de manière efficace la progression de la myopie et l'élongation axiale de l'œil chez les enfants plus âgés (de 11 à 16 ans) lors de la quatrième année.

Dr Yee Ling Wong, de l'équipe R&D, a présenté les résultats d'une étude qui évaluait la croissance oculaire d'enfants équipés de verres à microlentilles fortement asphériques et d'enfants portant des verres unifocaux, en comparaison aux modèles de croissance oculaire d'enfants non myopes à Wenzhou, en Chine. Ces résultats concluent que les modèles de croissance oculaire chez 9 enfants sur 10 équipés des verres HAL, les portant à temps plein (au moins 12 heures par jour, tous les jours), était similaire ou même inférieure à ceux des enfants non myopes, après deux ans.

La communication des données de l'essai clinique sur quatre ans fait suite à la publication récente des résultats de l'essai clinique sur trois ans dans la revue médicale *American Journal of Ophthalmology*. Cette étude met en évidence le ralentissement significatif de la progression de la myopie et de l'élongation axiale de l'œil pour les enfants ayant porté les verres à microlentilles fortement asphériques au cours de la troisième année. Après deux ans de port de verres unifocaux, lorsque les enfants sont passés aux verres HAL lors de la troisième année, la progression de la myopie et de l'élongation axiale ont été ralenties de manière significative, comparé aux enfants ayant continué à porter des verres unifocaux.

EssilorLuxottica et le Groupe Chalhoub signent un accord de joint-venture pour développer les points de vente de lunettes dans la région CCG

Le 10 mai 2023, EssilorLuxottica et le Groupe Chalhoub ont signé un accord de joint-venture visant à développer la vente de lunettes dans la région CCG (Conseil de Coopération du Golfe). L'accord permettra d'associer l'expertise, les technologies et les marques de lunettes d'EssilorLuxottica avec la parfaite connaissance des consommateurs de la région du Groupe Chalhoub et la capacité de ce dernier à leur offrir des expériences inoubliables, pour développer la catégorie et offrir un service client de niveau supérieur. Une série de magasins mono et multimarques seront ouverts dans la région CCG autour des marques de lunettes emblématiques de renommée mondiale d'EssilorLuxottica, telles que Ray-Ban, Persol et Oliver Peoples, pour permettre à la société de développer sa présence dans la région. Unique en son genre, l'enseigne multimarques de luxe David Clulow - née au Royaume-Uni et bien connue chez les consommateurs moyen-orientaux de Londres - sera également introduite dans de nouveaux magasins avec l'objectif d'améliorer l'expérience client grâce à un service inégalé associé aux meilleures technologies de lunettes.

Distribution du dividende

L'Assemblée Générale des actionnaires d'EssilorLuxottica qui s'est tenue le 17 mai 2023 a approuvé la distribution d'un dividende de 3,23 euros par action ordinaire au titre de l'exercice 2022.

L'Assemblée Générale d'EssilorLuxottica a décidé de donner aux actionnaires la possibilité de recevoir ce dividende final en actions nouvellement émises au prix de 160,91 euros par action. Ce prix correspond à 90 % de la moyenne des premiers cours cotés de l'action EssilorLuxottica sur le marché réglementé d'Euronext Paris, lors des 20 séances de bourse précédant le jour de l'Assemblée Générale, diminuée du montant net du dividende à distribuer au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022, le tout arrondi au centime d'euro supérieur.

La période d'option pour le paiement du dividende en actions nouvellement émises a été ouverte du 24 mai au 7 juin 2023 inclus. A l'issue de cette période, 294 375 414 options ont été exercées en faveur du paiement du dividende en actions. Ainsi, le 13 juin 2023, 5 909 082 nouvelles actions ont été émises, livrées et admises sur le marché Euronext Paris. Ces nouvelles actions confèrent les mêmes droits que les actions existantes et portent droit à dividendes conférant ainsi le droit à toute distribution mise en paiement à compter de la date d'émission.

Le montant total du dividende distribué en numéraire aux actionnaires qui n'ont pas exercé l'option s'élève à 487 millions d'euros et a été versé également le 13 juin 2023.

EssilorLuxottica et Jimmy Choo annoncent un accord de licence pour dix ans

Le 29 juin 2023, EssilorLuxottica et Jimmy Choo ont annoncé la signature d'un accord de licence exclusif pour la conception, la fabrication et la distribution mondiale de lunettes Jimmy Choo. L'accord prendra effet le 1^{er} janvier 2024 et se poursuivra jusqu'au 31 décembre 2028, avec une option de renouvellement automatique pour cinq années supplémentaires. La première collection issue de cet accord sera lancée au premier trimestre 2024.

Chiffre d'affaires consolidé

Chiffre d'affaires EssilorLuxottica

<i>En millions d'euros</i>	S1 2023	S1 2022	Variation à taux de change constants ¹	Variation à taux de change courants
CHIFFRE D'AFFAIRES	12 851	11 994	8,2 %	7,1 %

<i>En millions d'euros</i>	T2 2023	T2 2022	Variation à taux de change constants ¹	Variation à taux de change courants
CHIFFRE D'AFFAIRES	6 699	6 387	8,0 %	4,9 %

Chiffre d'affaires par secteur opérationnel

EssilorLuxottica est un acteur verticalement intégré dont la stratégie de commercialisation est basée sur deux canaux de distribution.

Les segments d'activité du Groupe sont :

- le segment des solutions professionnelles ou **Professional Solutions (PS)**, qui regroupe l'activité de gros du Groupe, c'est-à-dire les produits et les services que le Groupe fournit à tous les professionnels de la santé visuelle (distributeurs, opticiens, indépendants, plateformes tierces d'e-commerce, etc.) ; et
- le segment de la distribution directe ou **Direct to Consumer (DTC)**, qui regroupe les activités de vente de détail du Groupe, à savoir les produits et les services que le Groupe vend directement au consommateur final, que ce soit par le biais de son réseau de magasins traditionnels ou de ses canaux de distribution en ligne (e-commerce).

<i>En millions d'euros</i>	S1 2023	S1 2022	Variation à taux de change constants ¹	Variation à taux de change courants
Professional Solutions	6 234	5 837	7,9 %	6,8 %
Direct to Consumer	6 616	6 157	8,5 %	7,5 %
CHIFFRE D'AFFAIRES	12 851	11 994	8,2 %	7,1 %

<i>En millions d'euros</i>	T2 2023	T2 2022	Variation à taux de change constants ¹	Variation à taux de change courants
Professional Solutions	3 208	3 057	8,2 %	4,9 %
Direct to Consumer	3 491	3 330	7,8 %	4,8 %
CHIFFRE D'AFFAIRES	6 699	6 387	8,0 %	4,9 %

Chiffre d'affaires du deuxième trimestre par activité

Professional Solutions

Au cours du deuxième trimestre, l'activité de commerce de gros a enregistré un chiffre d'affaires de 3 208 millions d'euros, en hausse de 8,2 % à taux de change constants¹ par rapport à 2022 sur la même période (+4,9 % à taux de change courants), similaire dans l'ensemble au rythme soutenu enregistré sur les trois premiers mois de l'année (+7,7 % à taux de change constants¹).

Toutes les régions ont progressé au cours de la période, avec l'Amérique du Nord affichant une croissance dans le bas de la fourchette à un chiffre bien qu'en ralentissement par rapport au premier trimestre, et l'Asie-Pacifique rebondissant grâce au dynamisme de la Grande Chine, en croissance de plus de 50 %. La région EMEA a continué à contribuer à la croissance de l'activité de façon constante et forte. La performance a été stimulée par toutes les catégories, notamment les verres ophtalmiques et lentilles de contact ainsi que les montures dont les marques de luxe, à l'exception des lunettes de soleil en Amérique du Nord.

Direct to Consumer

L'activité de vente au détail a enregistré un chiffre d'affaires de 3 491 millions d'euros, en hausse de 7,8 % à taux de change constants¹ par rapport à l'année dernière (+4,8 % à taux de change courants), soit légèrement inférieur à la forte performance du premier trimestre (+9,4 % à taux de change constants¹).

Toutes les régions ont contribué à la croissance du chiffre d'affaires. Les ventes à magasins comparables³ sont en hausse de 5 %, combinant une croissance de plus de 10 % des régions EMEA, Asie-Pacifique et Amérique latine, positives à la fois dans les catégories de l'optique et du solaire et une région Amérique du Nord négative, en croissance dans le bas de la fourchette à un chiffre dans la catégorie de l'optique mais en recul et se dégradant dans la catégorie solaire. L'activité e-commerce n'a connu qu'une légère progression, pénalisée par l'Amérique du Nord négative.

Chiffre d'affaires du premier semestre par activité

Professional Solutions

Au premier semestre 2023, la division a affiché un chiffre d'affaires de 6 234 millions d'euros, en hausse de 7,9 % à taux de change constants¹ par rapport à 2022 (+6,8 % à taux de change courants).

Cette solide performance a été soutenue par les résultats positifs de toutes les régions et portée par la croissance à deux chiffres de l'Asie-Pacifique, qui a bénéficié de la reprise rapide de la Grande Chine depuis février. Toutes les catégories ont connu une croissance significative, la catégorie de l'optique ayant enregistré une croissance solide dans toutes les régions, tandis que la catégorie solaire a connu un ralentissement en Amérique du Nord, compensé par une forte croissance des autres régions.

Direct to Consumer

Au premier semestre 2023, la division a affiché un chiffre d'affaires de 6 616 millions d'euros, en hausse de 8,5 % à taux de change constants¹ par rapport à 2022 (+7,5 % à taux de change courants).

Le chiffre d'affaires des magasins physiques comparables³ a connu une hausse de l'ordre de 5 %, porté par la croissance à deux chiffres des régions EMEA, Asie-Pacifique et Amérique latine, tandis que l'Amérique du Nord a clôturé le premier semestre avec une croissance légèrement négative. Les enseignes d'optiques se sont montrées les plus profitables, avec des performances positives dans toutes les régions. Les enseignes du solaire ont connu une croissance robuste dans toutes les régions, à l'exception de l'Amérique du Nord, avec une croissance à deux chiffres dans les régions EMEA et Asie-Pacifique. L'activité e-commerce a enregistré une croissance dans le bas de la fourchette à un chiffre.

Chiffre d'affaires par zone géographique

Les zones géographiques correspondent à l'Amérique du Nord, EMEA (c'est à dire l'Europe, dont la Turquie et la Russie, ainsi que le Moyen-Orient et l'Afrique), l'Asie-Pacifique, et l'Amérique latine.

En millions d'euros	S1 2023	S1 2022	Variation à taux de change constants ¹	Variation à taux de change courants
Amérique du Nord	5 888	5 591	4,5 %	5,3 %
EMEA	4 717	4 401	9,8 %	7,2 %
Asie-Pacifique	1 519	1 351	17,9 %	12,4 %
Amérique latine	727	650	10,3 %	11,8 %
CHIFFRE D'AFFAIRES	12 851	11 994	8,2 %	7,1 %

En millions d'euros	T2 2023	T2 2022	Variation à taux de change constants ¹	Variation à taux de change courants
Amérique du Nord	3 029	3 026	2,3 %	0,1 %
EMEA	2 523	2 347	10,6 %	7,5 %
Asie-Pacifique	769	666	23,9 %	15,5 %
Amérique latine	378	348	9,3 %	8,4 %
CHIFFRE D'AFFAIRES	6 699	6 387	8,0 %	4,9 %

Chiffre d'affaires du deuxième trimestre par zone géographique

Amérique du Nord

L'Amérique du Nord a affiché un chiffre d'affaires de 3 029 millions d'euros, en hausse de 2,3 % à taux de change constants¹ par rapport au deuxième trimestre 2022 (+0,1 % à taux de change courants), en décélération par rapport au trimestre précédent principalement en raison d'une demande moins dynamique dans la vente de détail des produits solaires.

La division Professional Solutions affiche une croissance dans le bas de la fourchette à un chiffre, portée par la catégorie de l'optique, avec les verres ophtalmiques, les montures de prescription et les lentilles de contact en forte croissance. Varilux a été un contributeur clé de la catégorie des verres, préparant le terrain pour le lancement du nouveau verre Varilux XR series en juillet. Crizal a également réalisé une bonne performance au cours du trimestre. Du côté des montures de marque, la demande pour les collections luxe s'est bien maintenue, Prada continuant de briller. Le rythme de croissance soutenu de Ray-Ban est de bon augure pour le nouveau style Reverse, dont les premiers résultats sont encourageants. Les professionnels de la vue indépendants et les grands comptes ont enregistré une croissance solide, tandis que les grands magasins et les magasins de sport ont affiché des progressions plus modérées.

La division Direct to Consumer a enregistré une hausse dans le bas de la fourchette à un chiffre, grâce aux bons résultats des enseignes d'optique combinés à l'excellente performance de l'activité des mutuelles d'optique. La demande soutenue des consommateurs assurés et les indicateurs favorables de prises de rendez-vous pour les examens de la vue ont soutenu la croissance de LensCrafters et de Target Optical, qui ont réalisé des ventes à magasins comparables³ en hausse. Les ventes à magasins comparables³ de Sunglass Hut sont restées négatives en raison d'un affaiblissement de la demande dans un environnement moins favorable aux catégories des produits non essentiels et de conditions météorologiques mitigées, en particulier dans les États du sud-est.

EMEA

La région EMEA a affiché un chiffre d'affaires de 2 523 millions d'euros, en hausse de 10,6 % à taux de change constants¹ par rapport au deuxième trimestre de 2022 (+7,5 % à taux de change courants), en progression par rapport au trimestre précédent et qui, de plus, s'ajoute à la croissance à deux chiffres de l'année précédente.

La division Professional Solutions a enregistré une hausse dans le haut de la fourchette à un chiffre, en forte croissance sur ce trimestre qui est le plus important de son année. Une base clients active, une empreinte géographique diversifiée ainsi qu'une exécution efficace de la stratégie de modèle ouvert ont été à la base de la réussite. Tous les principaux pays ont affiché une performance florissante, en particulier la France, l'Italie et l'Espagne. La catégorie solaire a porté la performance, les montures de luxe continuant à surpasser les autres et les licences Prada, Dolce&Gabbana et Versace affichant d'excellents résultats. Du côté des verres optiques, Varilux, Transitions et Crizal ont continué à y apporter une contribution solide et régulière. Le nouveau verre Varilux XR series, très attendu par le marché, a connu un démarrage prometteur dès le mois de mai. Du point de vue des canaux de distribution, les grands réseaux de distribution ont été les plus performants au cours du trimestre.

La division Direct to Consumer a affiché une croissance à deux chiffres, avec une forte contribution des magasins physiques de l'optique et du solaire. Les ventes à magasins comparables³ de la catégorie de l'optique ont progressé d'environ 10 % grâce au dynamisme de Vision Express (Royaume-Uni), Salmoiraghi & Viganò (Italie), Optica2000 (Espagne) et Générale d'Optique (France). L'intégration des nouvelles enseignes s'est poursuivie conformément aux attentes et l'amélioration de l'assortiment des montures et des verres a soutenu l'accélération du chiffre d'affaires. Sunglass Hut a réalisé un nouveau trimestre impressionnant avec une croissance à deux chiffres des ventes à magasins comparables³ pour le sixième trimestre consécutif.

Asie-Pacifique

L'Asie-Pacifique a enregistré un chiffre d'affaires de 769 millions d'euros, en hausse de 23,9 % à taux de change constants¹ par rapport au deuxième trimestre 2022 (+15,5 % à taux de change courants), portée par la réouverture de la Chine.

En ce qui concerne la division Professional Solutions, le chiffre d'affaires a bondi de plus de 25 %. La Chine continentale a été le principal moteur avec une croissance à deux chiffres dans toutes les catégories de produits. La catégorie verres a été soutenue par le portefeuille de marques, Stellest ayant plus que doublé ses ventes par rapport à l'année dernière, témoignant ainsi du degré élevé d'acceptation de la marque par les médecins et les parents dans le pays. La forte performance des montures a été soutenue par le portefeuille de marques de luxe ainsi que par Ray-Ban, Oakley et Bolon, la première marque nationale de lunettes. L'Inde, le Japon et la Corée du Sud ont également enregistré une forte croissance.

La division Direct to Consumer a connu une croissance à deux chiffres avec une progression à un rythme similaire des ventes à magasins comparables³ de l'optique et du solaire. En Australie, OPSM a réalisé une croissance des ventes à magasins comparables³ dans le bas de la fourchette à un chiffre, soutenue par un mix prix favorable, alors que les ventes à magasins comparables³ en Chine continentale ont été excellentes, LensCrafters et Ray-Ban affichant chacun une croissance à deux chiffres. Sunglass Hut en Asie du Sud-Est a poursuivi sa dynamique positive.

Amérique latine

L'Amérique latine a réalisé un chiffre d'affaires de 378 millions d'euros, en hausse de 9,3 % à taux de change constants¹ par rapport au deuxième trimestre 2022 (+8,4 % à taux de change courants), qui était le meilleur de son année (+23,9 % par rapport à 2021⁴ à taux de change constants¹).

La division Professional Solutions a connu une croissance dans le haut de la fourchette à un chiffre, le Brésil et le Mexique affichant une croissance dans l'ensemble en ligne avec celle du trimestre précédent. La performance de la région a été portée par les résultats solides du portefeuille des verres de marque soutenus par Varilux, Eyezen et Kodak. La catégorie des montures a également enregistré une performance positive.

La division Direct to Consumer a connu une croissance à deux chiffres. En ce qui concerne la catégorie de l'optique, les ventes à magasins comparables³ ont connu une forte croissance au Mexique dans toutes les catégories de produits et GMO a poursuivi sur sa bonne dynamique. Sunglass Hut a connu une croissance des ventes à magasins comparables³ dans le milieu de la fourchette à un chiffre, avec des tendances positives dans tous les pays et la forte contribution des magasins de luxe de Palacio de Hierro au Mexique.

Chiffre d'affaires du premier semestre par zone géographique

Amérique du Nord

L'Amérique du Nord a réalisé un chiffre d'affaires de 5 888 millions d'euros, en hausse de 4,5 % à taux de change constants¹ par rapport à 2022 (+5,3 % à taux de change courants).

Les divisions Professional Solutions et Direct to Consumer ont enregistré chacune une croissance dans le milieu de la fourchette à un chiffre à taux de change constants¹. La division Professional Solutions a été portée par la catégorie de l'optique, prenant le relais du moteur de l'année dernière qui était la catégorie solaire. Les professionnels de la vue indépendants et les grands comptes ont affiché des résultats solides. La performance de la division Direct to Consumer a été positive grâce à la performance robuste des magasins d'optique, bien qu'en partie atténuée par la baisse des ventes des produits solaires non essentiels à la fois dans les magasins physiques et dans le e-commerce.

EMEA

La région EMEA a réalisé un chiffre d'affaires de 4 717 millions d'euros, en hausse de 9,8 % à taux de change constants¹ par rapport à 2022 (+7,2 % à taux de change courants).

L'activité dynamique de la région EMEA a été soutenue par les performances positives de tous les pays clés de la région. Dans la division Professional Solution, la catégorie solaire a porté la croissance, les montures de luxe continuant d'afficher un remarquable dynamisme, tandis que les verres de marque ont apporté une contribution constante avec le lancement du verre Varilux XR series qui complète le portefeuille de marques depuis le mois de mai. La croissance à deux chiffres de la division Direct to Consumer a été favorisée par la performance robuste des enseignes de l'optique et par la forte croissance de Sunglass Hut.

Asie-Pacifique

La région Asie-Pacifique a réalisé un chiffre d'affaires de 1 519 millions d'euros, en hausse de 17,9 % à taux de change constants¹ par rapport à 2022 (+12,4 % à taux de change courants).

La région a bénéficié de la réouverture de la Chine, qui a permis d'améliorer l'environnement commercial, ainsi que d'une forte croissance dans les autres pays asiatiques. La division Professional Solutions en Chine a connu une croissance de plus de 25 %, avec l'excellente performance de Stellect pour les verres et des marques de luxe sous licence pour les montures. Pour la division Direct to Consumer, les magasins physiques ont réalisé une croissance à deux chiffres des ventes à magasins comparables³ à la fois pour les enseignes du solaire et celles de l'optique, avec respectivement de bonnes et excellentes performances de la Chine et de Sunglass Hut, et ce malgré le ralentissement de l'activité en Australie au cours du deuxième trimestre.

Amérique latine

La région Amérique latine a réalisé un chiffre d'affaires de 727 millions d'euros, en hausse de 10,3 % à taux de change constants¹ par rapport à 2022 (+11,8 % à taux de change courants).

Région à la plus forte croissance de l'année 2022, la région Amérique latine a poursuivi sur une solide dynamique au premier semestre 2023, portée par la division Direct to Consumer, avec les enseignes de l'optique ainsi que Sunglass Hut réalisant des ventes à magasins comparables³ à deux chiffres. La division Professional Solutions a été soutenue par une forte performance au Brésil et par une croissance à deux chiffres au Mexique.

Compte de résultat et Indicateurs Alternatifs de Performance

Compte de résultat consolidé condensé d'EssilorLuxottica

En millions d'euros	S1 2023	S1 2022	Variation
Chiffre d'affaires	12 851	11 994	7,1 %
Coût des ventes	(4 629)	(4 278)	8,2 %
MARGE BRUTE	8 221	7 716	6,5 %
En % du chiffre d'affaires	64,0 %	64,3 %	
Charges opérationnelles	(6 389)	(6 006)	6,4 %
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	1 832	1 711	7,1 %
En % du chiffre d'affaires	14,3 %	14,3 %	
RÉSULTAT AVANT IMPÔT	1 759	1 661	5,9 %
En % du chiffre d'affaires	13,7 %	13,9 %	
Impôts sur le résultat	(322)	(424)	-24,1 %
Taux effectif d'impôt	18,3 %	25,5 %	
RÉSULTAT NET	1 437	1 237	16,2 %
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	1 361	1 174	15,9 %

Le tableau ci-dessus présente les performances des activités d'EssilorLuxottica aux premiers semestres 2023 et 2022. La comparabilité de l'information financière présentée n'est plus affectée par la comptabilisation du regroupement entre EssilorLuxottica et GrandVision (effectif au 1^{er} juillet 2021).

- Le *Chiffre d'affaires* a augmenté de 7,1 % par rapport au premier semestre 2022, à taux de change courants ; la performance du *Chiffre d'affaires* du Groupe sur le semestre est commentée, par activité ainsi que par zone géographique, dans le paragraphe précédent *Chiffre d'affaires consolidé*.
- Le *Coût des ventes* affiche une hausse de 8,2 %, à taux de change courants, par rapport au premier semestre 2022, entraînant une baisse du taux de *Marge brute* (64,0 % contre 64,3 % pour le premier semestre 2022). Le principal facteur de dilution du taux de *Marge brute* est l'évolution des taux de change. De plus, le prix-mix positif et les gains d'efficacité des opérations industrielles ont été globalement compensés par la hausse des demandes d'indemnisations d'assurance. De plus, la *Marge brute* a été impactée par une radiation de stocks consécutive à la décision stratégique de changer progressivement l'assortiment des produits du réseau de magasins GrandVision.
- Les *Charges opérationnelles* sont toujours significativement impactées par les amortissements résultant de la comptabilisation des actifs corporels et incorporels suite à l'allocation du prix d'acquisition liée au rapprochement entre Essilor et Luxottica et à l'acquisition de GrandVision (environ 484 millions d'euros au premier semestre 2023 contre environ 479 millions d'euros comptabilisés sur la même période l'année dernière). La performance du premier semestre 2023 (une hausse de 6,4 % à taux de change courants) a été impactée par les tendances inflationnistes, en particulier sur le coût du travail, ainsi que par les décisions stratégiques prises quant au périmètre GrandVision afin de favoriser son intégration (voir paragraphe *Indicateurs ajustés* pour plus de détails). Le *Résultat opérationnel* représente 14,3 % du chiffre d'affaires, ce qui est en ligne avec le premier semestre 2022.
- Le *Résultat net* a significativement augmenté pour atteindre 1 437 millions d'euros à comparer au résultat net de 1 237 millions d'euros réalisé sur le premier semestre 2022, en raison d'une hausse des charges financières plus que compensée par un produit d'impôt significatif relatif à la réévaluation d'une *position fiscale incertaine* (voir paragraphe *Indicateurs ajustés*).

Les Indicateurs Alternatifs de Performance (IAP) d'EssilorLuxottica

Indicateurs ajustés

Dans ce document, la Direction présente certains indicateurs de performance qui ne sont pas prévus par les normes IFRS (*International Financial Reporting Standards*) émises par l'*International Accounting Standards Board* (IASB, Bureau international des normes comptables) et approuvées par l'Union européenne. Ces agrégats ne sont pas destinés à être utilisés isolément ou à remplacer les agrégats figurant dans les états financiers semestriels consolidés résumés d'EssilorLuxottica établis conformément aux normes IFRS. En effet, ces agrégats doivent être utilisés et analysés conjointement aux états financiers semestriels consolidés résumés d'EssilorLuxottica pour une meilleure compréhension des performances opérationnelles du Groupe. Ces agrégats ne sont pas définis par les normes IFRS et les investisseurs sont invités à examiner avec attention leurs définitions.

Le rapprochement entre Essilor et Luxottica (« Rapprochement EL »), l'acquisition de GrandVision (« Acquisition GV »), les autres acquisitions stratégiques et significatives ainsi que les événements inhabituels, occasionnels ou sans rapport avec les activités normales ont un impact significatif sur les résultats consolidés. Par conséquent, certains agrégats ont été ajustés (« indicateurs ajustés »), dans le but de fournir des informations supplémentaires en base comparable par rapport aux exercices précédents, de refléter les performances économiques réelles d'EssilorLuxottica et de permettre leur suivi et leur comparabilité avec ceux de ses concurrents. En particulier, la Direction a ajusté les indicateurs suivants : le *Coût des ventes*, la *Marge brute*, les *Charges opérationnelles*, le *Résultat opérationnel*, le *Résultat avant impôt* et le *Résultat net*. Ces mesures ajustées sont rapprochées de leurs mesures les plus comparables présentées dans les états financiers semestriels consolidés résumés pour la période de six mois close le 30 juin 2023.

En continuité avec les périodes précédentes, pour le premier semestre 2023 les indicateurs ajustés ne tiennent pas compte : (i) des impacts supplémentaires liés à l'allocation du prix d'acquisition relatif aux acquisitions stratégiques et significatives réalisées par le Groupe (*Ajustements liés à l'allocation du prix d'acquisition*) ; et (ii) des autres ajustements relatifs aux transactions inhabituelles, occasionnelles, ou sans rapport avec les activités normales, l'impact de ces événements pouvant altérer la compréhension de la performance du Groupe (*Autres ajustements « non-GAAP »*).

En millions d'euros	S1 2023	Ajustements liés à l'allocation du prix d'acquisition	Autres ajustements « non-GAAP »	S1 2023 Ajusté ²
Chiffre d'affaires	12 851	—	—	12 851
Coût des ventes	(4 629)	5	17	(4 607)
MARGE BRUTE	8 221	5	17	8 243
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	64,0 %			64,1 %
Charges opérationnelles	(6 389)	439	54	(5 896)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	1 832	444	71	2 347
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	14,3 %			18,3 %
Coût de l'endettement financier net et autres *	(73)	(0)	—	(75)
RÉSULTAT AVANT IMPÔT	1 759	443	71	2 272
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	13,7 %			17,7 %
Impôts sur le résultat	(322)	(91)	(121)	(534)
RÉSULTAT NET	1 437	352	(51)	1 739
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	1 361	345	(51)	1 655

* Incluant les *Autres produits / (charges) financiers* et la *Quote-part dans le résultat net des sociétés mises en équivalence*.

Les Autres ajustements « non-GAAP » les plus significatifs sur le premier semestre 2023 sont relatifs à :

- L'intégration de GrandVision (pour près de 50 millions d'euros), qui comprend la fermeture du siège social de Schiphol et des projets de restructuration dans plusieurs autres pays ainsi que le réassortiment stratégique des produits dans le réseau de magasins GrandVision. Les impacts ont été comptabilisés en *Frais généraux et administratifs* (environ 30 millions d'euros), *Frais commerciaux et de publicité et marketing* (6 millions d'euros) et *Coût des ventes* (12 millions d'euros) ;
- le règlement d'une importante action de groupe (*class action*) aux États-Unis (19 millions d'euros) dont l'impact a été comptabilisé en *Frais généraux et administratifs*;
- les effets positifs résultant des activités de croissance externe du Groupe pour environ 14 millions d'euros, comptabilisés en *Autres produits / (charges)*; et
- la clarification de certains traitements fiscaux conduisant à un effet positif comptabilisé dans la ligne *Impôts sur le résultat* à la suite des discussions menés avec les autorités fiscales compétentes (111 millions d'euros).

Compte de résultat consolidé ajusté²

En millions d'euros

	S1 2023 Ajusté ²	S1 2022 Ajusté ²	Variation à taux de change constants ¹	Variation à taux de change courants
Chiffre d'affaires	12 851	11 994	8,2%	7,1%
Coût des ventes	(4 607)	(4 265)	8,9%	8,0%
MARGE BRUTE	8 243	7 729	7,9%	6,7%
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	64,1%	64,4%		
Frais de recherche et développement	(169)	(158)	7,4%	6,9%
Frais de commercialisation	(3 724)	(3 461)	8,5%	7,6%
Redevances	(127)	(109)	17,8%	16,7%
Frais de publicité et de marketing	(828)	(812)	2,7%	1,9%
Frais généraux et administratifs	(1 050)	(985)	7,4%	6,7%
Autres produits / (charges) opérationnels	2	(3)	>100%	>100%
Total des charges opérationnelles	(5 896)	(5 528)	7,5%	6,7%
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	2 347	2 202	8,8%	6,6%
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	18,3%	18,4%		
Coût de l'endettement financier net et autres *	(75)	(52)	43,4%	43,7%
RÉSULTAT AVANT IMPÔT	2 272	2 150	8,0%	5,7%
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	17,7%	17,9%		
Impôts sur le résultat	(534)	(527)		
<i>Taux effectif d'impôt</i>	23,5%	24,5%		
RÉSULTAT NET	1 739	1 623	9,4%	7,1%
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	1 655	1 548	9,0%	6,9%

* Incluant les *Autres produits / (charges) financiers* et la *Quote-part dans le résultat net des sociétés mises en équivalence*.

Le **Chiffre d'affaires** du premier semestre s'est élevé à 12 851 millions d'euros, en hausse de 8,2 % à taux de change constants¹ (+7,1 % à taux de change courant).

Marge brute ajustée² : +7,9 % à taux de change constants¹ (6,7 % à taux de change courants)

La *Marge brute ajustée²* s'est élevée à 8 243 millions d'euros au premier semestre 2023, représentant 64,1 % du chiffre d'affaires.

Un des principaux facteurs de dilution du taux de *Marge brute* est l'évolution des taux de change. De plus, le prix-mix positif et les gains d'efficacité des opérations industrielles ont été globalement compensés par la hausse des demandes d'indemnisations d'assurance.

Les principales variations relatives aux *Charges opérationnelles* portent sur :

- Des *Frais de commercialisation* de 3 724 millions d'euros, en augmentation de 8,5 % à taux de change constants¹ par rapport au premier semestre 2022, le principal élément de l'augmentation des coûts s'explique par les tendances inflationnistes actuelles, plus particulièrement sur les charges de personnel.
- Des *Frais de publicité et de marketing* de 828 millions d'euros, en hausse de près de 3 % à taux de change constants¹ en raison d'investissements ciblés sur les initiatives du Groupe dans la santé visuelle à travers le monde et en soutien au lancement des nouveaux produits tels que RayBan Reverse et Varilux XR series.
- Des *Frais généraux et administratifs* de 1 050 millions d'euros, en hausse de 7,4 % à taux de change constants¹, par rapport à la même période en 2022, liée à l'augmentation des investissements dans les infrastructures informatiques du Groupe et l'impact de l'inflation sur les charges de personnel.

Résultat opérationnel ajusté² : +8,8 % à taux de change constants¹ (+6,6 % à taux de change courants)

Le Groupe a enregistré un *Résultat opérationnel ajusté²* de 2 347 millions d'euros, représentant 18,3 % du chiffre d'affaires comparé aux 18,4 % sur la même période en 2022 (18,5 % à taux de change constants¹, soit une amélioration d'environ 10 points de base comparé au premier semestre 2022).

Coût de l'endettement financier net ajusté² et autres

Le *Coût de l'endettement financier net ajusté²* a légèrement diminué par rapport au premier semestre 2022 en raison d'une structure financière plus efficace, contrebalancé par un effet négatif résultant de transactions en devises.

Impôts sur le résultat ajusté²

La charge d'impôts ajustée² s'est élevée à 534 millions d'euros, reflétant un taux d'impôt ajusté² de 23,5 % pour le premier semestre 2023 par rapport au taux d'impôt ajusté du premier semestre 2022 (24,5 %).

Résultat net part du Groupe ajusté² en hausse de +9,0 % à taux de change constants¹ (+6,9 % à taux de change courants)

Bilan, endettement financier net, flux de trésorerie et autres mesures « non-GAAP »

État de la situation financière consolidée d'EssilorLuxottica reclassé

L'état reclassé de la situation financière consolidée d'EssilorLuxottica agrège les montants des actifs et des passifs de l'état de la situation financière consolidée conformément aux critères fonctionnels qui considèrent le Groupe classiquement divisé en trois domaines fondamentaux axés sur les investissements, l'exploitation et le financement.

<i>En millions d'euros</i>	30 juin 2023	31 décembre 2022
Goodwill	30 394	30 734
Immobilisations incorporelles	11 555	12 122
Immobilisations corporelles	4 867	4 747
Droit d'utilisation	3 014	3 010
Titres mis en équivalence	82	83
Autres actifs non courants	833	817
Actifs immobilisés	50 746	51 512
Besoin en fonds de roulement commercial	3 656	3 189
Avantages au personnel et provisions	(1 033)	(1 016)
Créances d'impôts / (dettes)	(603)	(451)
Impôts différés actifs / (passifs)	(1 870)	(1 970)
Impôts actifs / (passifs)	(2 472)	(2 421)
Autres actifs opérationnels courants / (passifs)	(2 471)	(2 871)
Actifs / (passifs) destinés à la vente	0	0
CAPITAL NET INVESTI	48 425	48 392
CAPITAUX PROPRES	38 365	38 147
ENDETTEMENT FINANCIER NET	10 060	10 246

Les *Actifs immobilisés*, d'une valeur de 50 746 millions d'euros ont diminué de 766 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2022. Les principales catégories d'actifs contribuant à cette diminution sont indiquées ci-dessous:

- i. *Goodwill* : le goodwill a diminué de 339 millions d'euros, dont 434 millions d'euros dus aux effets des variations des taux de change, compensés en partie par une augmentation de 95 millions d'euros résultant des regroupements mineurs d'entreprises intervenus sur la période.
- ii. *Les immobilisations incorporelles* : la diminution de 566 millions d'euros est principalement liée aux charges d'amortissement de la période pour 649 millions d'euros (significativement impactées par les charges d'amortissement résultant de la reconnaissance d'actifs incorporels suite à l'allocation du prix d'acquisition relatif au Rapprochement EL et à l'Acquisition GV), et des effets des variations des taux de change pour 93 millions d'euros, compensés partiellement par les nouvelles acquisitions de la période pour 162 millions d'euros principalement en licences et logiciels.
- iii. *Les Immobilisations corporelles et le Droit d'utilisation* : l'augmentation d'ensemble sur la période est de 125 millions d'euros. Les nouvelles immobilisations de la période (dépenses en investissements pour près de 521 millions d'euros, ainsi que la comptabilisation de nouveaux droits d'utilisation dans le cadre des contrats de location conclus sur le premier semestre 2023 pour 505 millions d'euros) ont été compensés par les charges d'amortissement et de dépréciation de la période pour un montant de 814 millions d'euros.

Le *Besoin en fonds de roulement commercial* (soit la somme des stocks, des créances clients et des dettes fournisseurs) a augmenté de 467 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2022 en raison d'une part, de la croissance de la division Professional Solutions et, d'autre part, des effets des variations des taux de change.

Les *Capitaux propres* ont augmenté du résultat net part du Groupe de la période (1 361 millions d'euros) et le solde des capitaux propres a également été impacté par les distributions de dividendes de la période générant une baisse de 551 millions d'euros dont 487 millions d'euros versés aux actionnaires d'EssilorLuxottica n'ayant pas opté pour le dividende en actions (voir paragraphe *Faits marquants*) et 63 millions d'euros distribués aux actionnaires minoritaires des filiales du Groupe. Les charges de rémunération en action ont également impacté les capitaux propres (hausse de 72 millions d'euros) ainsi que le solde net des opérations sur actions propres (diminution de 19 millions d'euros).

L'*Endettement financier net* a diminué de 186 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2022, comme illustré dans le paragraphe dédié.

Autres mesures « non-GAAP »

D'autres mesures « non-GAAP » telles que l'Endettement financier net, le Cash-flow libre, l'EBITDA et le ratio d'Endettement financier net sur EBITDA sont également incluses dans ce document en vue de :

- renforcer la transparence pour les investisseurs ;
- aider les investisseurs à évaluer la performance opérationnelle du Groupe et sa capacité à refinancer sa dette à mesure qu'elle arrive à échéance et à contracter des dettes supplémentaires pour investir dans de nouvelles opportunités opérationnelles ;
- aider les investisseurs à évaluer le coût de la dette du Groupe ;
- veiller à ce que ces mesures soient pleinement comprises à la lumière de la manière dont le Groupe évalue ses résultats opérationnels et son effet de levier ;
- définir correctement les paramètres utilisés et confirmer leur calcul ; et
- partager simultanément ces mesures avec tous les investisseurs.

Ces autres mesures « non-GAAP » ne sont pas destinées à être utilisées isolément ou à remplacer les agrégats figurant dans les états financiers semestriels consolidés résumés d'EssilorLuxottica établis conformément aux normes IFRS, mais devraient plutôt être utilisées en complément des résultats IFRS afin d'aider le lecteur à mieux comprendre la performance opérationnelle du Groupe. En outre, les investisseurs doivent être conscients que la méthode de calcul de ces mesures « non-GAAP » peut différer de celle employée par d'autres sociétés.

Le tableau suivant présente un rapprochement entre ces mesures « non-GAAP » et les mesures financières IFRS les plus directement comparables.

<i>En millions d'euros</i>	S1 2023	S1 2022
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles ^(a)	2 176	2 144
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles ^(a)	(751)	(768)
Remboursements du principal des dettes de loyers ^(a)	(471)	(469)
CASH-FLOW LIBRE	954	906
Résultat opérationnel ^(b)	1 832	1 711
Amortissements, dépréciations et pertes de valeur ^(a)	1 463	1 433
EBITDA	3 295	3 144
ENDETTEMENT FINANCIER NET ^(c)	10 060	10 415
ENDETTEMENT FINANCIER NET / EBITDA LTM ^(d)	1,6	1,8

(a) Tels que présentés dans le tableau des flux de trésorerie consolidés.

(b) Tel que présenté dans le compte de résultat consolidé.

(c) L'Endettement financier net est présenté dans la Note 14 – *Dettes financières, incluant les dettes de loyer* des Notes aux états financiers semestriels consolidés résumés. Ses composantes sont aussi présentées dans le paragraphe *Endettement financier net* ci-dessous

(d) EBITDA LTM = 12 mois glissants, 6 278 millions d'euros sur la période de 12 mois close au 30 juin 2023 et 5 649 millions d'euros sur la période de 12 mois close au 30 juin 2022.

Endettement financier net

L'*Endettement financier net (hors dettes de loyer)* du Groupe a atteint 10 060 millions d'euros au 30 juin 2023, soit une baisse de 186 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2022. Au 30 juin 2023, le solde des dettes de loyer est similaire à celui à fin 2022.

<i>En millions d'euros</i>	30 juin 2023	31 décembre 2022
Dettes financières non courantes	6 563	7 858
Dettes financières courantes	2 008	1 164
TOTAL PASSIFS	8 571	9 022
Investissements court terme	(8)	—
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(1 688)	(1 960)
TOTAL ACTIFS	(1 695)	(1 960)
Instruments dérivés de taux d'intérêt (couverture de juste valeur)	6	2
Instruments dérivés de change à la juste valeur	1	(1)
ENDETTEMENT FINANCIER NET hors dettes de loyer	6 883	7 063
Dettes de loyer (courantes et non courantes)	3 177	3 182
ENDETTEMENT FINANCIER NET	10 060	10 246

Les dettes financières non courantes ont diminué par rapport au 31 décembre 2022, essentiellement du fait du reclassement en dettes financières courantes de 1,3 milliards d'Eurobonds qui arrivent à échéance entre janvier et avril 2024. Les dettes financières courantes ont été impactées par le remboursement d'un Eurobond de 1 milliard d'euros arrivé à échéance en mai 2023, et contrebalancé par le reclassement indiqué ci-dessus et par l'émission de divers *Commercial Paper* principalement dans le cadre du programme USCP.

Tableau des flux de trésorerie consolidés reclassé

Le tableau des flux de trésorerie consolidés reclassé réconcilie l'EBITDA avec le flux net de trésorerie généré par le Groupe en mettant en évidence le flux de trésorerie provenant de l'exploitation (*Cash-flow libre*).

<i>En millions d'euros</i>	S1 2023	S1 2022
EBITDA	3 295	3 144
Variation du besoin en fonds de roulement commercial ^(a)	(548)	(355)
Dépenses d'investissements	(751)	(768)
Paiement des loyers (hors intérêts) ^(b)	(471)	(469)
Autres flux de trésorerie d'exploitation	(571)	(646)
CASH-FLOW LIBRE	954	906
Dividendes versés	(551)	(519)
Acquisitions de filiales, net de la trésorerie acquise	(75)	(800)
Autres variations des capitaux propres	(25)	(340)
Autres variations d'actifs financiers et non financiers	(85)	16
Variation des dettes financières (hors écarts de change)	(449)	997
VARIATION DE LA TRÉSORERIE	(230)	260

(a) *Besoin en fonds de roulement commercial*: stocks, créances clients et dettes fournisseurs.

(b) *Remboursements du principal des dettes de loyers* tels que présentés dans le tableau des flux de trésorerie consolidés.

Les *Dépenses d'investissements* décaissées s'élèvent à 751 millions d'euros, sensiblement en ligne avec la période comparative de l'année précédente et représentent environ 6 % du chiffre d'affaires du Groupe.

La ligne *Acquisitions de filiales, net de la trésorerie acquise*, représente les sorties nettes de trésorerie relatives aux regroupements d'entreprises finalisés sur la période, et dans un effet moindre, les compléments de prix et/ou paiements différés portant sur des acquisitions finalisées les années passées. Au premier semestre 2022, le montant était nettement plus élevé en raison des acquisitions, entre autres, de Walman, SightGlass Vision et Fedon.

La ligne *Autres variations des capitaux propres* intègre entre autres, les effets des opérations relatives aux participations ne donnant pas le contrôle ainsi que les sorties de trésorerie relatives aux programmes de rachat d'actions (19 millions d'euros sur le premier semestre 2023, 338 millions d'euros pour le premier semestre 2022) compensés par les encaissements liés aux augmentations de capital en numéraire et de l'exercice d'options de souscription d'actions.

Les flux reportés dans la ligne *Autres variations d'actifs financiers et non financiers* au premier semestre 2023 comprennent les décaissements issus des prises de participation financières dans des sociétés non consolidées.

Enfin, la ligne *Variation des dettes financières (hors écarts de change)* a été principalement impactée par les mouvements décrits dans le paragraphe *Endettement financier net*.

Acquisitions et partenariats

Au cours du premier semestre 2023, EssilorLuxottica a poursuivi sa stratégie de fusions et acquisitions dans certaines activités et zones géographiques.

Les principales acquisitions réalisées sur la période portent sur des entités opérant sur le marché des Instruments ainsi que sur une start-up travaillant sur le développement de nouveaux produits.

Mission et développement durable

Actualité de la mission, OneSight EssilorLuxottica Foundation

Au cours du premier semestre, la Société s'est attachée à atteindre son objectif ambitieux, à savoir, contribuer à éliminer la mauvaise vision non corrigée d'ici une génération grâce à OneSight EssilorLuxottica Foundation. Depuis janvier, plus de 5 millions d'individus ont été équipés de lunettes et 58 millions de personnes bénéficient à présent d'un accès durable à la santé visuelle à travers les 1 668 points d'accès durables créés.

Un nombre record de salariés se sont inscrits au programme « iVolunteer » récemment lancé par OneSight EssilorLuxottica Foundation. « iVolunteer » donne aux salariés l'opportunité de participer bénévolement à des événements locaux de dépistage des troubles de la vue et, pour la première fois, la chance de faire partie d'équipes dédiées à des projet numériques, ce qui contribue à donner plus d'ampleur aux initiatives de OneSight EssilorLuxottica Foundation rendant ainsi le bénévolat accessible à plus d'employés.

Le bénévolat demeure un élément essentiel du succès des programmes philanthropiques de OneSight EssilorLuxottica Foundation, ceux-ci étant un moteur puissant de l'engagement des salariés. Cette année, des équipes d'employés bénévoles, dont des salariés de GrandVision, ont soutenu des initiatives de grande envergure et à fort impact incluant le programme « Opening Eyes » du Lions Club International, lors des Jeux Olympiques Spéciaux de Berlin. Les bénévoles ont dépisté 2 965 athlètes en situation de handicap et leur ont fourni 1 363 paires de lunettes et équipements de protection visuelle dans le cadre d'un partenariat de 20 ans avec les Jeux Olympiques Spéciaux proposant des services de santé visuelle inclusifs.

Les bénévoles ont également apporté leur soutien à un nouveau partenariat afin d'ouvrir une nouvelle clinique de la vision en République de Moldavie, pour porter assistance aux réfugiés ukrainiens. En collaboration avec le Haut-Commissaire aux Réfugiés des Nations Unies (UNHCR), l'UNHCR Italie, le Ministère de la Santé de la République de Moldavie, la mairie de Ungheni et l'ONG Low Vision, OneSight EssilorLuxottica Foundation a contribué aux dépistages visuels et examens de la vue de 1 000 réfugiés tout en équipant de lunettes celles et ceux qui en avaient besoin. En partenariat avec le Ministère de la Santé en Afrique du Sud, la collaboration de OneSight EssilorLuxottica Foundation avec l'UNHCR s'est étendue en Afrique, où nous avons proposé des dépistages visuels à des réfugiés en Zambie et en Tanzanie.

Les marques du Groupe ont continué de montrer leur soutien à OneSight EssilorLuxottica Foundation, tirant parti de la notoriété de leurs stars ambassadrices et de leurs influenceurs afin de sensibiliser le grand public à la bonne santé visuelle. En Amérique du Nord, l'athlète ambassadrice d'Oakley Diamond DeShields de l'équipe de WNBA des Dallas Wings a participé au dépistage visuel d'écoliers et partagé sur les réseaux sociaux son soutien à OneSight EssilorLuxottica Foundation et son engagement pour une bonne santé visuelle.

Agir auprès des étudiants reste au cœur de notre stratégie mondiale avec notamment l'ouverture de nombreuses cliniques de la vision et le lancement de plusieurs initiatives en Amérique du Nord, en Australie, en Chine et en Inde, élargissant ainsi l'accès des étudiants au dépistage visuel et aux lunettes pour celles et ceux qui en ont besoin.

Concernant l'Inde en particulier, les partenariats avec le gouvernement des états de Goa et de Karnataka pour fournir aux écoliers de ces états un accès universel à la santé visuelle ont beaucoup progressé. OneSight EssilorLuxottica Foundation s'est également engagée à améliorer l'accès aux soins visuels dans des centres de santé existants à travers le pays, avec le déploiement d'Eye Mitras dans les centres de santé et de bien-être gouvernementaux (HWCS) à Odisha.

Depuis 2013, EssilorLuxottica a créé un accès durable aux soins visuels pour plus de 643 millions de personnes dans les communautés mal desservies, établi plus de 24 000 points d'accès aux soins visuels primaires et équipé plus de 63 millions d'individus. Le Groupe a organisé ou soutenu des projets de santé visuelle pour les communautés défavorisées dans plus de 120 pays à ce jour.

Développement durable, Eyes on The Planet

Poursuivant sa démarche de développement durable avec le programme *Eyes on the Planet*, EssilorLuxottica s'attache aujourd'hui à s'assurer que le développement durable est pleinement intégré par l'ensemble de son écosystème : salariés, fournisseurs, partenaires et clients, au travers d'actions concrètes qui soutiennent chacun des cinq piliers stratégiques qui constituent ce programme : le carbone, la circularité, la bonne vision à travers le monde, l'inclusion et l'éthique.

Voici des exemples d'initiatives déployées au cours de la première partie de l'année qui illustrent les efforts mis en œuvre par le Groupe en termes de développement durable.

- EssilorLuxottica est en bonne voie pour atteindre la neutralité carbone dans ses émissions Scope 1 et 2 (opérations directes) d'ici 2025, en commençant par l'Europe en 2023, l'Italie et la France ayant déjà atteint la neutralité carbone à la fin de l'année 2021. Afin de poursuivre dans cette voie, la Société a signé en mars dernier un contrat d'achat d'électricité de 12 ans avec l'entreprise ERG en Italie pour la fourniture d'électricité d'origine éolienne. Des systèmes photovoltaïques sont également mis en place sur les sites du Groupe afin d'augmenter la proportion d'énergie renouvelable. D'autres initiatives visant à réduire les émissions de carbone d'EssilorLuxottica sont déjà en place : amélioration continue de l'efficacité énergétique, approvisionnement en énergie renouvelable, réduction des déchets et application de critères environnementaux lors de la sélection de fournisseurs logistiques ou lors de la construction ou de la rénovation d'un bâtiment ou d'un magasin.
- Au premier trimestre 2023, EssilorLuxottica s'est engagé dans le cadre de la *Science-Based Targets Initiative* (SBTi). Cet engagement représente un nouveau pas en avant dans l'objectif à long terme du Groupe de lutte contre le changement climatique en réduisant l'empreinte carbone, tant au niveau de ses opérations que de sa chaîne de valeurs. À cet effet, la Société a entamé la réévaluation de son empreinte carbone effectuée en 2021, afin d'avoir une compréhension plus précise de ses impacts directs et indirects, en termes de CO2 en incluant GrandVision.
- La deuxième semaine du développement durable qui s'est tenue du 17 au 21 avril, afin de coïncider avec la journée de la terre, a permis au Groupe de réitérer ses engagements en termes de développement durable tant au sein de l'organisation que de son réseau de solutions professionnelles. Des événements en direct sur la plateforme de formation en ligne Leonardo ont mis en lumière la façon dont la Société apporte au marché des innovations durables et une sensibilisation aux thématiques environnementales. En parallèle, des ateliers relatifs au changement climatique se sont tenus dans différents sites du Groupe. Véritable plateforme d'échange, ils furent l'occasion de discussions informatives et ouvertes sur les actions à mener pour lutter contre le changement climatique.
- Dans le cadre de son engagement pour des routes plus sûres, le Groupe a procédé à des annonces de première importance en mai et juin. Tout d'abord, le Groupe a annoncé un partenariat avec l'Envoyé Spécial des Nations Unies pour la Sécurité Routière, ainsi qu'une campagne de sensibilisation commune en soutien aux objectifs de l'ONU pour la sécurité routière. Par ailleurs, Shamir Optical, une filiale du Groupe, a annoncé le lancement de Shamir Driver Intelligence, une solution révolutionnaire qui permet une vision optimale par n'importe quelle condition de conduite. Enfin, EssilorLuxottica a été présente lors des 24 Heures du Mans avec ses marques emblématiques dont Persol, Essilor, Ray-Ban et Transitions pour sensibiliser le grand public à l'importance d'une bonne vision sur la route.
- L'engagement climatique de la Société est intimement lié à son approche de la circularité, tirant parti du savoir-faire du Groupe en termes d'innovations durables à travers ses produits et services pour respecter les engagements environnementaux de la Société en matière de carbone et de circularité. D'abord lancées en Italie, lors du premier semestre de cette année, et avec l'objectif d'allonger la durée de vie de ses produits, la Société a ouvert la Ray-Ban Repair & Renewal Station (station de réparation et de remplacement de Ray-Ban.) D'abord lancée dans les boutiques Ray-Ban de Florence, Bologne, Milan et Turin entre juin et octobre, la station incite les consommateurs, dans le cadre de leur expérience en magasin, à découvrir la culture de la marque, en bénéficiant de la réparation et du remplacement de ses produits. Un service innovant a également été lancé dans les magasins de Salmoiraghi & Viganò en Italie, il a pour but de prolonger la vie des lunettes dont les consommateurs ne

veulent plus en les réutilisant lorsque cela est possible, leur offrant ainsi une deuxième vie, ou en les recyclant lorsqu'elles ne peuvent plus être réutilisées. Il s'agit d'une nouvelle étape dans le parcours de développement durable de l'enseigne, qui a commencé avec l'introduction de la livraison écologique du dernier kilomètre et l'option d'expédition responsable, un service gratuit en partenariat avec les fournisseurs logistique du Groupe.

- Le déploiement mondial de la stratégie de développement durable du Groupe EssilorLuxottica est également reflété par des programmes de développement durable spécifiques à chaque marque ou domaine d'activité stratégique, qui soutiennent les cinq piliers d'*Eyes on the Planet*. Un exemple récent est le déploiement par Satisloh de sa nouvelle stratégie de développement durable à long terme qui va au-delà des produits et des services pour contribuer à l'ambition du Groupe de faire d'EssilorLuxottica un leader en matière de développement durable.
- La culture de formation inclusive de la Société a été renforcée en juin par un partenariat avec Harvard Business Publishing, faisant de Leonardo une plateforme de premier plan pour la formation de l'industrie tout entière. Depuis son lancement, Leonardo a dispensé près de quatre millions d'heures de formation, y compris le parcours de formation *Eyes on the Planet*.

Dans tous ses aspects, le développement durable est profondément ancré dans l'identité d'EssilorLuxottica. À cet égard, différentes campagnes de sensibilisation relatives à *Eyes on the Planet* ont été lancées sur les différents canaux de communication du Groupe à travers le monde, comme ce fut le cas à l'occasion de la journée internationale des droits des femmes, de la journée de la terre, de la semaine mondiale de la sécurité routière, de la journée mondiale des océans et du mois des fiertés.

Toutes ces initiatives, y compris les très nombreuses autres en cours de développement, contribuent à l'impact positif du Groupe aussi bien en termes de sensibilisation aux thématiques environnementales, que du bien-être des salariés, du développement socio-économique des communautés dans lesquelles le Groupe EssilorLuxottica opère.

Événements postérieurs à la clôture

EssilorLuxottica entre sur le marché des solutions auditives avec une nouvelle technologie disruptive, à la croisée de la vue et de l'audition

Le 25 juillet 2023, EssilorLuxottica a annoncé son entrée dans le marché des solutions auditives. Avec une équipe « Super Audio » dédiée, son expertise R&D interne et grâce à l'acquisition récente de la startup israélienne Nuance, le Groupe va lancer une nouvelle technologie auditive révolutionnaire à destination des 1,25 milliard de consommateurs souffrant d'une perte auditive légère à modérée^a.

À l'instar du secteur de l'optique, le marché des solutions auditives demeure aujourd'hui sous-adressé pour un certain nombre de raisons, allant de la visibilité des aides auditives traditionnelles à l'inconfort en passant par le prix. Selon des études^b, 83% des besoins du marché ne seraient pas satisfaits. L'équipe « Super Audio » du Groupe travaille sur le tout premier produit intégré visant à renverser cette situation, par la parfaite intégration d'une technologie auditive de haute qualité dans des lunettes à la mode, dont le lancement est prévu pour le second semestre 2024. Les fonctionnalités audio seront complètement invisibles, éliminant ainsi la barrière psychologique qui a jusqu'ici freiné l'adoption par les consommateurs des aides auditives traditionnelles.

Dans le cadre de son modèle ouvert, EssilorLuxottica s'appuiera sur les canaux traditionnels de distribution des aides auditives ainsi que sur certains grossistes en optique pour rendre cette technologie accessible aux consommateurs dans 150 pays. Le Groupe bénéficiera également de son réseau de détaillants pour soutenir cette nouvelle catégorie et accélérer son expansion à travers le monde.

^a Organisation mondiale de la Santé - *Rapport mondial sur l'audition*, 2021, page 40

^b Organisation mondiale de la Santé - *Rapport mondial sur l'audition*, 2021, page 178 fig. 3.9a

Perspectives

La Société confirme son objectif de croissance annuelle du chiffre d'affaires de l'ordre de 5 % entre 2022 et 2026 à taux de change constants¹ (sur la base du chiffre d'affaires 2021 *pro forma*⁴) et anticipe l'atteinte d'un résultat opérationnel ajusté² de l'ordre de 19 à 20 % du chiffre d'affaires à l'issue de cette période.

Notes

1 Chiffres à taux de change constants : les chiffres à taux de change constants ont été calculés sur la base des taux de change moyens de la même période de l'année de comparaison.

2 Mesures ou indicateurs ajustés : ajustés des produits et charges liés au rapprochement entre Essilor et Luxottica (« Rapprochement EL »), à l'acquisition de GrandVision (« Acquisition GV »), aux autres acquisitions stratégiques et significatives, et d'autres transactions inhabituelles, occasionnelles ou sans rapport avec les activités normales, l'impact de ces événements pouvant altérer la compréhension des performances du Groupe. Une description des autres transactions inhabituelles, occasionnelles ou sans rapport avec les activités normales est incluse dans les informations à fournir au semestre et à la fin de l'exercice (voir le paragraphe dédié *Mesures ajustées*).

3 Ventés à magasins comparables : reflètent, à fins de comparaison, l'évolution des ventes des seuls magasins de la période récente qui étaient également ouverts sur la période comparable de l'année précédente. Pour chaque zone géographique, le calcul applique à l'ensemble des périodes le taux de change moyen de l'année.

4 (Chiffre d'affaires) Comparable ou pro forma: le chiffre d'affaires comparable inclut, en 2021, la contribution de GrandVision comme si le regroupement entre EssilorLuxottica et GrandVision (« Acquisition GV »), ainsi que les cessions d'actifs requises par les autorités de la concurrence dans le contexte de l'Acquisition GV, avaient eu lieu à la date du 1^{er} janvier 2021. Le chiffre d'affaires comparable a été préparé à titre illustratif dans le seul but de fournir des informations comparables.

5 Cash-flow libre : Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles, moins la somme des Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles et des Remboursements du principal des dettes de loyers conformément au tableau IFRS des flux de trésorerie consolidés.

6 Endettement financier net : somme des Dettes financières courantes et non-courantes, Dettes de loyer courantes et non-courantes, moins les Investissements court-terme, la Trésorerie et équivalents de trésorerie et les Instruments dérivés de taux d'intérêt (couverture de juste valeur) comme présentés dans les états financiers consolidés IFRS.

Annexe - Extraits des États financiers semestriels consolidés résumés

Compte de résultat consolidé

<i>En millions d'euros</i>	Premier semestre 2023	Premier semestre 2022
Chiffre d'affaires	12 851	11 994
Coût des ventes	(4 629)	(4 278)
MARGE BRUTE	8 221	7 716
Frais de recherche et développement	(300)	(286)
Frais de commercialisation	(3 987)	(3 731)
Redevances	(127)	(109)
Frais de publicité et de marketing	(881)	(867)
Frais généraux et administratifs	(1 110)	(1 022)
Autres produits / (charges) opérationnels	15	10
Total des charges opérationnelles	(6 389)	(6 006)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	1 832	1 711
Coût de l'endettement financier net	(60)	(65)
Autres produits / (charges) financiers	(12)	10
Quote-part dans le résultat net des sociétés mises en équivalence	(1)	6
RÉSULTAT AVANT IMPÔT	1 759	1 661
Impôts sur le résultat	(322)	(424)
RÉSULTAT NET	1 437	1 237
dont :		
• part du Groupe	1 361	1 174
• part des participations ne donnant pas le contrôle	77	64
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation :		
• de base	445 293 176	440 101 686
• dilué	449 168 702	444 107 551
Résultat net, part du Groupe par action (<i>en euros</i>) :		
• de base	3,06	2,67
• dilué	3,03	2,64

État de la situation financière consolidée

Actif

<i>En millions d'euros</i>	30 juin 2023	31 décembre 2022
Goodwill	30 394	30 734
Immobilisations incorporelles	11 555	12 122
Immobilisations corporelles	4 867	4 747
Droit d'utilisation	3 014	3 010
Titres mis en équivalence	82	83
Autres actifs non courants	833	817
Impôts différés actifs	417	408
TOTAL ACTIFS NON COURANTS	51 162	51 920
Stocks et en cours	2 916	2 789
Créances clients	3 013	2 697
Créances d'impôt	263	259
Autres actifs courants	1 184	936
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 688	1 960
TOTAL ACTIFS COURANTS	9 063	8 641
TOTAL DE L'ACTIF	60 225	60 561

État de la situation financière consolidée

Passif

<i>En millions d'euros</i>	30 juin 2023	31 décembre 2022
Capital	82	81
Primes d'émission	22 850	23 066
Actions propres	(372)	(360)
Autres réserves	13 802	12 516
Résultat net part du Groupe	1 361	2 152
CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE	37 722	37 455
Capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	642	692
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	38 365	38 147
Dettes financières non courantes	6 563	7 858
Dettes de loyers non courantes	2 336	2 336
Avantages au personnel	423	431
Provisions non courantes	271	302
Autres passifs non courants	88	221
Impôts différés passifs	2 287	2 377
TOTAL PASSIFS NON COURANTS	11 967	13 525
Dettes financières courantes	2 008	1 164
Dettes de loyers courantes	840	846
Dettes fournisseurs	2 273	2 297
Dettes d'impôt	865	711
Provisions courantes	339	283
Autres passifs courants	3 567	3 587
TOTAL PASSIFS COURANTS	9 893	8 888
TOTAL DU PASSIF	60 225	60 561

Tableau des flux de trésorerie consolidés

<i>En millions d'euros</i>	Premier semestre 2023	Premier semestre 2022
RÉSULTAT NET	1 437	1 237
Amortissements, dépréciations et pertes de valeur	1 463	1 433
Résultat des cessions d'actifs	2	1
Charges relatives aux paiements fondés sur des actions	72	71
Impôts sur le résultat	322	424
Résultat financier, net	72	55
Autres éléments sans incidence sur la trésorerie	(11)	(17)
Dotations (reprise) nette aux provisions	41	(29)
Variation du besoin en fonds de roulement commercial	(548)	(355)
Variation des autres créances et dettes opérationnelles	(343)	(336)
Impôts payés, net	(239)	(250)
Frais financiers payés, net	(92)	(90)
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	2 176	2 144
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(751)	(768)
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	3	9
Acquisition de filiales, net de la trésorerie acquise	(75)	(800)
Variation des autres actifs non financiers	3	69
Variation des autres actifs financiers	(91)	(63)
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	(911)	(1 553)
Augmentation de capital	2	3
Cession nette / (acquisition nette) d'actions propres	(1)	(338)
Dividendes versés :	(551)	(519)
• aux actionnaires du Groupe	(487)	(454)
• aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	(63)	(64)
Opérations relatives aux participations ne donnant pas le contrôle	(25)	(5)
Remboursements du principal des dettes de loyers	(471)	(469)
Émissions d'obligations, de placements privés et d'autres dettes financières à long terme	—	—
Remboursements d'obligations, de placements privés et d'autres dettes financières à long terme	(1 000)	(453)
Variations des autres dettes financières (à court et long terme)	551	1 451
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	(1 496)	(330)
VARIATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(230)	260
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	1 960	3 293
Incidence des variations des taux de change	(42)	192
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA CLÔTURE	1 688	3 745

États financiers semestriels consolidés résumés

Table des matières

Compte de résultat consolidé	
État du résultat global consolidé.....	
État de la situation financière consolidée.....	
Tableau de variation des capitaux propres consolidés.....	
Tableau des flux de trésorerie consolidés	
Notes aux états financiers semestriels consolidés résumés	
Informations générales	
Base de préparation des états financiers.....	
Événements significatifs de la période	
Note 1 Nouvelles normes comptables.....	
Note 2 Regroupements d'entreprises.....	
Note 3 Secteurs opérationnels	
Note 4 Chiffre d'affaires.....	
Note 5 Produits et charges opérationnels.....	
Note 6 Produits et charges financiers.....	
Note 7 Impôt sur le résultat.....	
Note 8 Résultat par action.....	
Note 9 Goodwill et autres immobilisations incorporelles	
Note 10 Immobilisations corporelles et droit d'utilisation	
Note 11 Autres actifs courants et non courants.....	
Note 12 Trésorerie et équivalents de trésorerie	
Note 13 Capitaux propres	
Note 14 Dettes financières, incluant les dettes de loyer.....	
Note 15 Provisions (courantes et non courantes).....	
Note 16 Autres passifs courants et non courants	
Note 17 Instruments financiers et gestion des risques	
Note 18 Engagements et passifs éventuels	
Note 19 Transactions avec des parties liées.....	
Note 20 Événements postérieurs à la clôture	
Annexe 1.....	

Les totaux des tableaux étant issus de montants non arrondis, des écarts peuvent exister entre ceux-ci et la somme des montants arrondis des éléments dont ils sont constitués.

Compte de résultat consolidé

<i>En millions d'euros</i>	Notes	Premier semestre 2023	Premier semestre 2022
Chiffre d'affaires	4	12 851	11 994
Coût des ventes		(4 629)	(4 278)
MARGE BRUTE		8 221	7 716
Frais de recherche et développement		(300)	(286)
Frais de commercialisation		(3 987)	(3 731)
Redevances		(127)	(109)
Frais de publicité et de marketing		(881)	(867)
Frais généraux et administratifs		(1 110)	(1 022)
Autres produits / (charges) opérationnels	5	15	10
Total des charges opérationnelles		(6 389)	(6 006)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL		1 832	1 711
Coût de l'endettement financier net	6	(60)	(65)
Autres produits / (charges) financiers	6	(12)	10
Quote-part dans le résultat net des sociétés mises en équivalence		(1)	6
RÉSULTAT AVANT IMPÔT		1 759	1 661
Impôts sur le résultat	7	(322)	(424)
RÉSULTAT NET		1 437	1 237
dont :			
• part du Groupe		1 361	1 174
• part des participations ne donnant pas le contrôle		77	64
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation :	8		
• de base		445 293 176	440 101 686
• dilué		449 168 702	444 107 551
Résultat net, part du Groupe par action (<i>en euros</i>) :	8		
• de base		3,06	2,67
• dilué		3,03	2,64

État du résultat global consolidé

<i>En millions d'euros</i>	Premier semestre 2023	Premier semestre 2022
RÉSULTAT NET	1 437	1 237
Éléments recyclables en résultat		
Couvertures de flux de trésorerie	(1)	6
Couvertures d'investissement net	—	—
Écarts de conversion	(701)	2 218
Impôts sur les éléments recyclables	(0)	(2)
TOTAL ÉLÉMENTS RECYCLABLES EN RÉSULTAT	(703)	2 222
Éléments du résultat global non recyclables en résultat		
Écarts actuariels sur engagements de retraite	4	105
Participations à la juste valeur par OCI – variation nette à la juste valeur	(28)	(36)
Impôts sur les éléments non recyclables	5	(21)
TOTAL ÉLÉMENTS NON RECYLABLES EN RÉSULTAT	(19)	49
TOTAL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL NET D'IMPÔTS	(722)	2 271
RÉSULTAT GLOBAL	715	3 509
dont :		
• part du Groupe	678	3 432
• part des participations ne donnant pas le contrôle	37	77

État de la situation financière consolidée

Actif

<i>En millions d'euros</i>	Notes	30 juin 2023	31 décembre 2022
Goodwill	9	30 394	30 734
Immobilisations incorporelles	9	11 555	12 122
Immobilisations corporelles	10	4 867	4 747
Droit d'utilisation	10	3 014	3 010
Titres mis en équivalence		82	83
Autres actifs non courants	11	833	817
Impôts différés actifs		417	408
TOTAL ACTIFS NON COURANTS		51 162	51 920
Stocks et en cours		2 916	2 789
Créances clients		3 013	2 697
Créances d'impôt		263	259
Autres actifs courants	11	1 184	936
Trésorerie et équivalents de trésorerie	12	1 688	1 960
TOTAL ACTIFS COURANTS		9 063	8 641
TOTAL DE L'ACTIF		60 225	60 561

État de la situation financière consolidée

Passif

<i>En millions d'euros</i>	Notes	30 juin 2023	31 décembre 2022
Capital	13	82	81
Primes d'émission	13	22 850	23 066
Actions propres	13	(372)	(360)
Autres réserves	13	13 802	12 516
Résultat net part du Groupe		1 361	2 152
CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE		37 722	37 455
Capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	13	642	692
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES		38 365	38 147
Dettes financières non courantes	14	6 563	7 858
Dettes de loyers non courantes	14	2 336	2 336
Avantages au personnel		423	431
Provisions non courantes	15	271	302
Autres passifs non courants	16	88	221
Impôts différés passifs		2 287	2 377
TOTAL PASSIFS NON COURANTS		11 967	13 525
Dettes financières courantes	14	2 008	1 164
Dettes de loyers courantes	14	840	846
Dettes fournisseurs		2 273	2 297
Dettes d'impôt		865	711
Provisions courantes	15	339	283
Autres passifs courants	16	3 567	3 587
TOTAL PASSIFS COURANTS		9 893	8 888
TOTAL DU PASSIF		60 225	60 561

Tableau de variation des capitaux propres consolidés

Premier semestre 2022

En millions d'euros	Capital	Primes d'émission	Actions propres	Écarts de conversion	Report à nouveau et autres réserves	Résultat net part du Groupe	Capitaux propres part du Groupe	Capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	Total capitaux propres
CAPITAUX PROPRES AU 1^{ER} JANVIER 2022	80	22 381	(231)	139	11 248	1 448	35 064	811	35 875
Résultat global de la période	—	—	—	2 206	51	1 174	3 432	77	3 509
Variations du périmètre de consolidation et des participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	43	—	43	(38)	5
Acquisition de filiales avec des participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	(0)	—	(0)	1	1
Acquisition de parts d'intérêts sans modification de contrôle	—	—	—	—	1	—	1	(3)	(1)
Autres variations relatives aux participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	42	—	42	(37)	5
Actions émises / livrées aux salariés et exercice d'options de souscription	0	2	3	—	(1)	—	3	—	3
Paiements fondés sur des actions	—	—	—	—	70	—	70	—	70
Cession nette / (acquisition nette) d'actions propres	—	—	(338)	—	—	—	(338)	—	(338)
Affectation du résultat net	—	—	—	—	1 448	(1 448)	—	—	—
Dividendes distribués	1	648	—	—	(1 104)	—	(454)	(62)	(516)
CAPITAUX PROPRES AU 30 JUIN 2022	81	23 031	(567)	2 345	11 755	1 174	37 819	788	38 606

Tableau de variation des capitaux propres consolidés

Premier semestre 2023

En millions d'euros	Capital	Primes d'émission	Actions propres	Écarts de conversion	Report à nouveau et autres réserves	Résultat net part du Groupe	Capitaux propres part du Groupe	Capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	Total capitaux propres
CAPITAUX PROPRES AU 1^{ER} JANVIER 2023	81	23 066	(360)	1 230	11 286	2 152	37 455	692	38 147
Résultat global de la période				(661)	(22)	1 360	678	37	715
Variations du périmètre de consolidation et des participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	(41)	—	(41)	(24)	(64)
Acquisition de filiales avec des participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Acquisition de parts d'intérêts sans modification de contrôle	—	—	—	—	(8)	—	(8)	(0)	(8)
Autres variations relatives aux participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	(33)	—	(33)	(23)	(56)
Hyperinflation (IAS 29)	—	—	—	—	59	—	59	—	59
Actions émises / livrées aux salariés et exercice d'options de souscription	0	2	7	—	(3)	—	6	—	6
Paiements fondés sur des actions	—	—	—	—	72	—	72	—	72
Cession nette / (acquisition nette) d'actions propres	—	—	(19)	—	—	—	(19)	—	(19)
Affectation du résultat net	—	—	—	—	2 152	(2 152)	—	—	—
Dividendes distribués	1	(218)	—	—	(271)	—	(487)	(63)	(551)
CAPITAUX PROPRES AU 30 JUIN 2023	82	22 850	(372)	569	13 233	1 361	37 722	642	38 365

Tableau des flux de trésorerie consolidés

<i>En millions d'euros</i>	Notes	Premier semestre 2023	Premier semestre 2022
RÉSULTAT NET		1 437	1 237
Amortissements, dépréciations et pertes de valeur	5	1 463	1 433
Résultat des cessions d'actifs		2	1
Charges relatives aux paiements fondés sur des actions		72	71
Impôts sur le résultat	7	322	424
Résultat financier, net	6	72	55
Autres éléments sans incidence sur la trésorerie		(11)	(17)
Dotations (reprise) nette aux provisions		41	(29)
Variation du besoin en fonds de roulement commercial		(548)	(355)
Variation des autres créances et dettes opérationnelles		(343)	(336)
Impôts payés, net		(239)	(250)
Frais financiers payés, net		(92)	(90)
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES		2 176	2 144
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles		(751)	(768)
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		3	9
Acquisition de filiales, net de la trésorerie acquise		(75)	(800)
Variation des autres actifs non financiers		3	69
Variation des autres actifs financiers		(91)	(63)
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		(911)	(1 553)
Augmentation de capital	13	2	3
Cession nette / (acquisition nette) d'actions propres	13	(1)	(338)
Dividendes versés :		(551)	(519)
• aux actionnaires du Groupe	13	(487)	(454)
• aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	13	(63)	(64)
Opérations relatives aux participations ne donnant pas le contrôle		(25)	(5)
Remboursements du principal des dettes de loyers	14	(471)	(469)
Émissions d'obligations, de placements privés et d'autres dettes financières à long terme	14	—	—
Remboursements d'obligations, de placements privés et d'autres dettes financières à long terme	14	(1 000)	(453)
Variations des autres dettes financières (à court et long terme)	14	551	1 451
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		(1 496)	(330)
VARIATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		(230)	260
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	12	1 960	3 293
Incidence des variations des taux de change		(42)	192
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA CLÔTURE	12	1 688	3 745

Notes aux états financiers semestriels consolidés résumés

Informations générales

EssilorLuxottica SA (ci-après la « Société », « EssilorLuxottica » ou, avec ses filiales le « Groupe ») est une société anonyme de droit français. La Direction Générale de la Société est située à Paris 8^e, 1-5 rue Paul Cézanne, et son siège social à Charenton-le-Pont, 147 rue de Paris. EssilorLuxottica est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Créteil sous le numéro 712 049 618, et est cotée à la bourse d'Euronext Paris.

Le Groupe est consolidé dans les comptes de Delfin S.à r.l., société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois.

En tant qu'entreprise de réseau ouverte, le Groupe offre, aux acteurs du secteur de plus de 150 pays, l'accès à une plateforme mondiale de produits d'optique de haute qualité, de marques emblématiques ainsi que de solutions et de services digitaux.

Les présents états financiers semestriels consolidés résumés ont été préparés sous la responsabilité du Conseil d'administration. Ils ont été arrêtés et leur publication autorisée par le Conseil d'administration le 25 juillet 2023.

Base de préparation des états financiers consolidés résumés

Conformément au règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, ces états financiers semestriels consolidés résumés ont été préparés dans le respect des normes comptables internationales IFRS (International Financial Reporting Standards) telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (« l'IASB ») et adoptées par l'Union européenne, et en particulier, en conformité avec la norme IAS 34 – *Information financière intermédiaire*. Ils ne comportent pas l'intégralité des informations requises pour des états financiers annuels complets et doivent être lus conjointement avec les états financiers consolidés du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Les principes et normes comptables retenus pour établir les présents états financiers semestriels consolidés résumés sont identiques à ceux appliqués pour la préparation des états financiers consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2022, à l'exception du principe retenu pour la comptabilisation de la charge d'impôt (comptabilisée sur la base d'une estimation du taux d'impôt effectif du Groupe attendu pour l'ensemble de l'exercice) et de l'application des nouvelles normes et interprétations en vigueur pour les exercices comptables ouverts à partir du 1^{er} janvier 2023 (décrits dans la Note 1 – Nouvelles normes comptables).

La monnaie de présentation du Groupe est l'euro. Les montants indiqués sont exprimés en millions d'euros, sauf mention contraire. Certains chiffres figurant dans le présent document, y compris des informations financières et certaines données opérationnelles, ont été arrondis.

La préparation des états financiers requiert, de la part de la Direction, l'utilisation d'estimations et d'hypothèses susceptibles d'impacter les montants d'actifs, passifs, produits et charges figurant dans les comptes, ainsi que les informations figurant en annexe sur les actifs et passifs éventuels à la date d'arrêté des états financiers.

Ces estimations s'appuient sur les faits passés et sur divers facteurs. Les estimations comptables qui en résultent peuvent différer des résultats effectivement obtenus. Les estimations sont révisées périodiquement et les impacts de ces révisions sont reflétés dans le compte de résultat consolidé ou dans l'état du résultat global de la période concernée.

Les domaines nécessitant une part importante de jugement par la Direction dans l'application des politiques comptables du Groupe et les sources principales d'incertitude relatives aux estimations sont les mêmes que ceux décrits dans les derniers états financiers consolidés annuels.

Hyperinflation en Turquie

La Turquie a été considérée comme une économie en hyperinflation à compter du 1^{er} avril 2022. Ainsi, les dispositions de la norme IAS 29 sont devenues applicables à compter du 1^{er} janvier 2022, comme si la Turquie avait toujours été en hyperinflation.

Les impacts comptabilisés dans les comptes consolidés du Groupe, principalement liés aux immobilisations incorporelles reconnues en Turquie dans le cadre de l'acquisition de GrandVision (« Acquisition GV ») et du Goodwill associé et affecté aux activités turques représentent une hausse des capitaux propres consolidés de 59 millions d'euros et des effets non significatifs sur le compte de résultat du premier semestre. Ces impacts ont été calculés sur la base de l'évolution de l'indice des prix à la consommation (« *Consumer Price Index* ») tel que publié par l'Institut turc de la statistique (« *Turkish Statistical Institute* »).

Risques climatiques et environnementaux

Du fait de la nature de ses activités, l'exposition du Groupe aux conséquences du changement climatique est considérée comme limitée. Néanmoins, EssilorLuxottica porte une grande vigilance aux événements climatiques et prépare un ensemble complet de mesures d'adaptation afin de garantir la continuité des activités. En 2023, le Groupe a continué de progresser dans son approche de développement durable « *Eyes on the Planet* », construite, entre autres, autour des piliers suivants:

- *Eyes on Carbon* : EssilorLuxottica est en bonne voie pour atteindre la neutralité carbone (scopes d'émissions 1 et 2) sur ses sites d'opérations directes à horizon 2025, avec comme première étape clé l'Europe en 2023 dont l'Italie et la France devenus neutres en carbone en 2021. Au premier semestre 2023, le Groupe a fait part de son engagement à définir des objectifs à court-terme de réduction de ses émissions de gaz à effets de serre, selon les critères de la SBTi, ainsi que de son nouveau contrat d'achat d'énergie, conclu pour une durée de 12 ans, avec ERG (effectif depuis fin 2022), pour la fourniture d'électricité produite par un parc éolien rénové, en Sicile, qui couvrira la moitié des besoins du Groupe en Italie ; et
- *Eyes on Circularity* : EssilorLuxottica réévalue l'ensemble de son cycle de production, entre autre en délaissant les matériaux d'origine fossile au profit de matériaux renouvelables, en favorisant en interne ou grâce à des collaborations des initiatives sur le recyclage et en travaillant sur la recyclabilité des composants de ses packaging. De plus, les magasins de la Société deviennent essentiels pour encourager les consommateurs à prolonger la durée de vie des produits via la mise à disposition d'un service de réparation en magasin et en leur permettant de rapporter leurs anciennes lunettes afin de leur offrir une seconde vie.

Le déploiement de ces programmes a continué à se traduire dans les comptes du Groupe à travers les charges et les investissements opérationnels effectués au cours de la période ainsi que dans les engagements présentés par le Groupe, et a été pris en compte, le cas échéant, dans les estimations comptables formulées par la Direction dans la préparation de ces états financiers semestriels consolidés résumés.

Événements significatifs de la période

Les événements significatifs de la période pris en compte dans la préparation des présents états financiers consolidés semestriels résumés résultent de l'évolution des situations existantes et/ou annoncées en 2022 :

- En septembre 2022, EssilorLuxottica et le Groupe Armani ont annoncé le renouvellement de leur accord de licence portant sur le développement, la production et la distribution mondiale de lunettes sous les marques Giorgio Armani, Giorgio Armani Privé, Emporio Armani, EA7 Emporio Armani et A|X Armani Exchange. Le nouvel accord, d'une durée de 15 ans, est devenu effectif au 1^{er} janvier 2023. Les versements effectués en exécution du contrat ont été réalisés en février 2023 et les actifs correspondants ont été reconnus dans l'état de la situation financière consolidée (voir Note 9 – Goodwill et autres immobilisations incorporelles et Note 11 – Autres actifs courants et non-courants). Les sorties de trésorerie relatives à cette transaction sont présentées dans le Tableau des flux de trésorerie consolidés sur les lignes *Variation des autres créances et dettes opérationnelles* et *Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles* ;
- En novembre 2022, EssilorLuxottica a pris acte de la décision publiée par l'Autorité française de la concurrence relative à une enquête ouverte en 2014 et de la sanction de 81 millions d'euros infligée à Essilor International pour discrimination envers les *pure-players* de la vente en ligne et protection des distributeurs physiques dans le cadre de la commercialisation de certains verres de prescription spécifiques. Le 15 février 2023, le Groupe a versé une avance de 81 millions d'euros aux Autorités françaises dans l'attente de la décision en appel de la sanction prononcée à l'encontre d'Essilor International (voir Note 11 – Autres actifs courants et non-courants et Note 18 – Engagements et passifs éventuels). La sortie de trésorerie relative à cette transaction est présentée dans le Tableau des flux de trésorerie consolidés sur la ligne *Variation des autres créances et dettes opérationnelles* ; et
- Au premier semestre 2023, le Groupe a travaillé, en collaboration avec les autorités fiscales compétentes, sur la clarification de certains traitements fiscaux pour lesquels une *position fiscale incertaine* était reconnue dans l'état de la situation financière consolidée à fin 2022. A la lumière des discussions ayant lieu avec les autorités fiscales, la *position fiscale incertaine* a été réévaluée au 30 juin 2023 entraînant la comptabilisation d'un produit d'impôt significatif (voir Note 7 – Impôts sur le résultat).

Aucun autre événement significatif et inhabituel n'est intervenu au cours de la période.

Note 1 Nouvelles normes comptables

1.1. Nouvelles normes, amendements et interprétations en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023

Le Groupe a adopté la nouvelle norme ainsi que les amendements suivants, adoptés par l'Union européenne et applicables aux exercices ouverts à partir du 1^{er} janvier 2023:

- IFRS 17 – *Contrats d'assurance* (publiée le 18 mai 2017), y compris les amendements à IFRS 17 (publiés le 25 juin 2020), tous les deux adoptés le 19 novembre 2021 et applicables à partir des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023. L'application d'IFRS 17 et de ses amendements est sans impact matériel sur la performance du Groupe ni sur ses actifs et passifs, à l'exception du classement de certains actifs et passifs relatifs à des contrats d'assurances (maintenant présentés en valeur nette par rapport à la présentation en valeur brute précédemment adoptée dans l'état de la situation financière consolidée).
- Amendements à IAS 1 – *Présentation des états financiers*, IFRS Practice Statement 2 (informations à fournir sur les principes comptables) et amendements à IAS 8 – *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs* (définition des estimations comptables), publiés le 12 février 2021, adoptés le 2 mars 2022 et applicables pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023. L'application de ces amendements est sans impact matériel sur les comptes consolidés du Groupe.
- Amendements à IAS 12 – *Impôts sur le résultat* : Impôt différé lié aux actifs et aux passifs découlant d'une transaction unique publié le 7 mai 2021, adopté le 11 août 2022 et d'application pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023. Les impacts de l'application de cet amendement sur les comptes consolidés du Groupe sont en cours d'analyse mais le Groupe n'anticipe pas d'effet matériel.

Le 23 mai 2023, l'IASB a publié les amendements à IAS 12 – *Impôts sur le résultat* : Réforme fiscale internationale – Règles du deuxième pilier du modèle, en vigueur immédiatement et pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023. Les modifications prévoient une exception temporaire à la comptabilisation des actifs et passifs d'impôts différés rattachés aux impôts sur le résultat relatifs aux règles du Pilier Deux et à la communication d'informations à leur sujet (voir la Note 7 - *Impôts sur le résultat*) et des obligations d'information ciblées pour les entités impactées. L'adoption de ces modifications par l'Union Européenne est attendue avant la fin de l'année 2023.

1.2. Nouvelles normes, amendements et interprétations adoptés, applicables aux exercices ouverts après le 1^{er} janvier 2023 et non encore adoptés par le Groupe

Il n'y a pas de nouvelles normes ou de nouveaux amendements applicables aux exercices ouverts après le 1^{er} janvier 2023 et déjà adoptés par l'Union européenne.

Note 2 Regroupements d'entreprises

Le tableau ci-dessous présente le total des impacts des regroupements d'entreprises comptabilisés au cours du semestre sur l'état de la situation financière consolidée ainsi que sur le compte de résultat consolidé et le tableau des flux de trésorerie consolidés du premier semestre 2023 :

<i>En millions d'euros</i>	Total
TOTAL ACTIF ACQUIS ÉVALUÉ À LA JUSTE VALEUR (A)	15
TOTAL PASSIF REPRIS ÉVALUÉ À LA JUSTE VALEUR (B)	6
JUSTE VALEUR DES ACTIFS NETS ACQUIS (C = A - B)	9
<hr/>	
Contrepartie des acquisitions (D)	112
Capitaux propres part des participations ne donnant pas le contrôle (E)	0
Juste valeur des actifs nets acquis (C)	9
GOODWILL CONSTATÉ (F = D + E - C)	103
<hr/>	
Contrepartie des acquisitions (D)	(112)
Paiements différés et réévaluation à la juste valeur (G)	42
Trésorerie acquise (H)	2
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉ AUX ACQUISITIONS, NET DE TRÉSORERIE ACQUISE (I = D + G + H)	(69)
<hr/>	
CONTRIBUTION AU CHIFFRE D'AFFAIRES SEMESTRIEL CONSOLIDÉ 2023	6
CONTRIBUTION AU RESULTAT SEMESTRIEL NET 2023	0

La juste valeur retenue pour les actifs acquis et les passifs repris des sociétés acquises pendant la période est déterminée de manière provisoire et pourra être revue ultérieurement dans les 12 mois suivant la date d'acquisition. Toute différence matérielle résultant de cette évaluation finale sera comptabilisée comme un ajustement rétrospectif du goodwill si elle est constatée dans les douze mois suivant la date d'acquisition et relatives à des événements existants à la date d'acquisition. Aucune différence matérielle résultant des regroupements d'entreprises ayant eu lieu en 2022.

Le montant comptabilisé en *Goodwill* n'est normalement pas déductible fiscalement (sauf en cas de rares circonstances) et correspond principalement aux synergies attendues et aux perspectives de croissance des sociétés acquises au sein du Groupe.

Le montant présenté ci-dessus sur la ligne *Flux de trésorerie lié aux acquisitions, net de trésorerie acquise* n'inclut pas les flux de trésorerie liés aux compléments de prix sur les regroupements d'entreprises intervenus au cours des périodes précédentes ni les flux de trésorerie liés à l'exercice des options de vente sur les intérêts minoritaires.

Sur une base *pro forma* non audité, si ces autres regroupements d'entreprises étaient intervenus en début d'exercice, leurs contributions au chiffre d'affaires et au résultat net dans les états financiers consolidés résumés au 30 juin 2023 se seraient élevées, respectivement, à 10 et 0,5 millions d'euros.

Les principales acquisitions réalisées sur la période portent sur des entités opérant sur le marché des Instruments ainsi que sur une start-up travaillant sur le développement de nouveaux produits.

Note 3 Secteurs opérationnels

3.1. Information par secteur opérationnel

Conformément aux dispositions d'IFRS 8 – *Secteurs opérationnels*, les informations par secteurs opérationnels sur les activités du Groupe sont présentées d'une manière cohérente avec les informations communiquées en interne au Directeur Général qui est considéré comme le Principal Décideur Opérationnel (PDO) du Groupe aux fins de pilotage des opérations, de prise de décision et d'analyse de la performance opérationnelle.

Ces informations sont préparées conformément aux normes IFRS appliquées par le Groupe dans ses états financiers consolidés. Les actifs et passifs par secteur opérationnel ne sont pas inclus dans les données revues par le PDO et cette information n'est donc pas présentée.

Le Groupe opère sur les deux segments suivants :

- le segment des solutions pour les professionnels ou **Professional Solutions (PS)** : représentant l'activité de gros du Groupe, c'est-à-dire la fourniture des produits et services aux opticiens indépendants, aux distributeurs, aux plateformes tierces d'e-commerce et aux grands réseaux de distribution opérant dans l'industrie de la santé visuelle et de la lunetterie ; et
- le segment de la vente directe aux consommateurs ou **Direct to Consumer (DTC)** : représentant les activités de vente de détail du Groupe, à savoir les produits et les services que le Groupe vend directement au consommateur final, que ce soit par le biais de son réseau de magasins traditionnels ou des canaux de distribution en ligne (e-commerce).

Les informations relatives aux autres activités du Groupe qui ne peuvent être présentées dans l'un ou l'autre de ces segments ont été présentées dans la catégorie « *Coûts centraux et autres* ». Il s'agit principalement des frais de siège ainsi que de l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises lors de regroupements d'entreprises car l'impact de ces coûts n'est pas pris en compte dans les indicateurs de rentabilité utilisés par le Directeur général, dans son rôle de PDO, pour prendre des décisions sur l'allocation des ressources aux secteurs opérationnels et pour évaluer la performance de ces derniers.

Les informations par secteur opérationnel pour le premier semestre 2023 ainsi que pour le premier semestre 2022 sont présentées comme suit :

Premier semestre 2023

En millions d'euros

	Professional Solutions	Direct to Consumer	Coûts centraux et autres	Premier semestre 2023
Chiffre d'affaires	6 234	6 616	—	12 851
Résultat opérationnel avant amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans les regroupements d'entreprises ^(a)	1 388	1 143	(175)	2 355
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans les regroupements d'entreprises				(523)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL				1 832
Coût de l'endettement financier net				(60)
Autres produits / (charges) financiers				(12)
Quote-part dans le résultat net des sociétés mises en équivalence				(1)
Impôts sur le résultat				(322)
RÉSULTAT NET				1 437
Acquisitions des immobilisations incorporelles et corporelles	427	248	8	683
Amortissements, dépréciations et pertes de valeur	(280)	(628)	(555)	(1 463)

(a) Le résultat du secteur opérationnel *Professional Solutions* provient du chiffre d'affaires réalisé avec des clients tiers uniquement, c'est-à-dire hors « marge de fabrication » dégagée sur le chiffre d'affaires intragroupe avec le secteur opérationnel *Direct to Consumer*. Le résultat du secteur opérationnel *Direct to Consumer* provient du produit des ventes, compte tenu du coût des biens achetés au secteur opérationnel *Professional Solutions* évalué au coût de fabrication, qui englobe la « marge de fabrication » correspondante à ces produits.

Premier semestre 2022

En millions d'euros

	Professional Solutions	Direct to Consumer	Coûts centraux et autres	Premier semestre 2022
Chiffre d'affaires	5 837	6 157	—	11 994
Résultat opérationnel avant amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans les regroupements d'entreprises ^(a)	1 290	1 091	(156)	2 225
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans les regroupements d'entreprises				(514)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL				1 711
Coût de l'endettement financier net				(65)
Autres produits / (charges) financiers				10
Quote-part dans le résultat net des sociétés mises en équivalence				6
Impôts sur le résultat				(424)
RÉSULTAT NET				1 237
Acquisitions des immobilisations incorporelles et corporelles	338	262	8	609
Amortissements, dépréciations et pertes de valeur	(270)	(619)	(544)	(1 433)

(a) Le résultat du secteur opérationnel *Professional Solutions* provient du chiffre d'affaires réalisé avec des clients tiers uniquement, c'est-à-dire hors « marge de fabrication » dégagée sur le chiffre d'affaires intragroupe avec le secteur opérationnel *Direct to Consumer*. Le résultat du secteur opérationnel *Direct to Consumer* provient du produit des ventes, compte tenu du coût des biens achetés au secteur opérationnel *Professional Solutions* au coût de fabrication, qui englobe la « marge de fabrication » correspondante à ces produits.

3.2. Informations par zone géographique

Les zones géographiques comportent l'**Amérique du Nord**, **EMEA** (c'est à dire l'Europe, dont la Turquie et la Russie, ainsi que le Moyen-Orient et l'Afrique), l'**Asie-Pacifique**, et l'**Amérique latine**.

Le chiffre d'affaires est affecté aux zones géographiques en fonction du pays de résidence des clients.

Les informations par zone géographique se décomposent comme suit :

En millions d'euros	Premier semestre 2023	Premier semestre 2022
Amérique du Nord	5 888	5 591
EMEA	4 717	4 401
Asie-Pacifique	1 519	1 351
Amérique latine	727	650
TOTAL	12 851	11 994

Les principaux pays dans lesquels le Groupe opère sont les États-Unis pour l'Amérique du Nord (chiffre d'affaires de 5 529 millions d'euros au premier semestre 2023, 5 229 millions d'euros au premier semestre 2022) et la France, l'Italie, le Royaume-Uni et l'Irlande pour la zone EMEA (chiffre d'affaires cumulé de 2 118 millions d'euros au premier semestre 2023, 2 003 millions d'euros au premier semestre 2022).

Note 4 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires se décompose comme suit :

<i>En millions d'euros</i>	Premier semestre 2023	Premier semestre 2022
Produits vendus	11 849	11 128
Soins de la vue (vision care)	767	653
Examens de la vue et honoraires afférents	144	123
Produits de redevances	76	75
Sous-location	15	16
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	12 851	11 994

La ventilation du chiffre d'affaires au premier semestre 2023 par catégorie et selon les deux secteurs opérationnels du Groupe se décompose comme suit :

<i>En millions d'euros</i>	Professional Solutions	Direct to Consumer	Premier semestre 2023
Produits vendus	6 234	5 615	11 849
Soins de la vue (vision care)	—	767	767
Examens de la vue et honoraires afférents	—	144	144
Produits des redevances	—	76	76
Sous-location	—	15	15
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	6 234	6 616	12 851

La ventilation du chiffre d'affaires au premier semestre 2022 par catégorie et selon les deux secteurs opérationnels du Groupe se décompose comme suit :

<i>En millions d'euros</i>	Professional Solutions	Direct to Consumer	Premier semestre 2022
Produits vendus	5 837	5 292	11 128
Soins de la vue (vision care)	—	653	653
Examens de la vue et honoraires afférents	—	123	123
Produits des redevances	—	75	75
Sous-location	—	16	16
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	5 837	6 157	11 994

Pour les informations sur les actifs et passifs de contrat, voir la Note 11 – Autres actifs courants et non courants et la Note 16 – Autres passifs courants et non courants.

Note 5 Produits et charges opérationnels

5.1. Amortissements et pertes de valeur

Sur les six premiers mois de l'année 2023, les amortissements et pertes de valeur comptabilisés pour les immobilisations incorporelles, corporelles et pour le droit d'utilisation s'élèvent à 1 463 millions d'euros (1 433 millions d'euros au premier semestre 2022).

5.2. Loyers

Les charges liées aux contrats de location, comptabilisées au niveau du *Résultat opérationnel* se détaillent de la manière suivante :

<i>En millions d'euros</i>	Premier semestre 2023	Premier semestre 2022
Amortissement du droit d'utilisation	(460)	(451)
Charges locatives – contrats de courte durée	(7)	(7)
Charges locatives – actifs de faible valeur	(13)	(13)
Charges locatives – paiements de loyers variables ^(a)	(294)	(267)
CHARGE TOTALE COMPTABILISÉE AU NIVEAU DU RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	(774)	(738)

(a) Inclut l'impact des loyers variables négatifs obtenus en lien avec la pandémie de COVID-19 pour le premier semestre 2022 seulement.

5.3. Charges de personnel et de paiement fondé sur des actions

Les charges de personnel s'élèvent à 4 085 millions d'euros (3 799 millions d'euros au premier semestre 2022) dont 79 millions d'euros de charges de paiement fondé sur des actions (70 millions d'euros au premier semestre 2022).

L'effectif se décompose comme suit :

<i>Effectif à la clôture</i>	30 juin 2023	31 décembre 2022
Amérique du Nord	44 103	43 741
EMEA	71 736	72 273
Asie-Pacifique	51 109	49 790
Amérique Latine	24 196	23 984
EFFECTIF TOTAL	191 144	189 788

5.4. Autres produits et charges

Les autres produits et charges se décomposent comme suit :

<i>En millions d'euros</i>	Premier semestre 2023	Premier semestre 2022
Plus et moins-values sur cessions d'activités ou d'actifs	(0)	(1)
Autres	16	11
AUTRES PRODUITS / (CHARGES)	15	10

La ligne *Autres* du tableau ci-dessus inclut principalement des produits résultant des activités de croissance externe du Groupe (notamment liés la révision des compléments de prix) pour environ 14 millions d'euros (un produit d'environ 7 millions d'euros au premier semestre 2022 résultant de la cession d'activités européennes suite aux engagements pris auprès de la Commission européenne le 23 mars 2021 dans le cadre de l'Acquisition GV).

Note 6 Produits et charges financiers

Les produits et charges financiers se décomposent comme suit :

En millions d'euros	Premier semestre 2023	Premier semestre 2022
Intérêts sur dettes financières et dérivés associés	(48)	(45)
Intérêts sur dettes de loyer	(42)	(32)
Produits d'intérêts	29	11
COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET	(60)	(65)
Produits des dividendes	1	4
Gains et pertes de change	(5)	7
Produits d'intérêt sur les créances de location	1	0
Autres	(10)	(2)
AUTRES PRODUITS / (CHARGES) FINANCIERS	(12)	10
TOTAL RÉSULTAT FINANCIER	(72)	(55)

Note 7 Impôts sur le résultat

L'impôt constaté dans le compte de résultat se décompose comme suit :

En millions d'euros	Premier semestre 2023	Premier semestre 2022
Impôt courant	(410)	(467)
Impôt différé	88	43
TOTAL IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT	(322)	(424)

Comme indiqué dans la note *Événements significatifs de la période*, au premier semestre 2023, le Groupe a travaillé avec des autorités fiscales compétentes sur la clarification de certains traitements fiscaux pour lesquels une *position fiscale incertaine* était reconnue dans l'état de la situation financière consolidée au 31 décembre 2022 (en *Dettes d'impôts*). A la lumière des discussions ayant eu lieu avec des autorités fiscales, la *position fiscale incertaine* a été réévaluée au 30 juin 2023 entraînant la comptabilisation d'un produit d'impôt significatif d'environ 111 millions d'euros.

Règles Pilier Deux

En décembre 2021, l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE) a publié des règles globales de lutte contre l'érosion de la base d'imposition (règles GloBE) dans le cadre du Pilier Deux. Ces règles font partie d'une solution reposant sur deux piliers visant à résoudre les défis fiscaux soulevés par la numérisation de l'économie et ont été adoptées par plus de 135 pays et juridictions. L'application de ces règles Pilier Deux vise à assurer que les entreprises multinationales paient un montant minimum d'impôt sur le résultat provenant de chaque juridiction dans lesquelles elles opèrent grâce à la mise en place d'un système d'impôts complémentaires garantissant un taux effectif d'impôt minimum de 15 %.

Le Groupe s'attend à ce que les règles Pilier Deux soient applicables en France dès 2024. Selon ces règles, EssilorLuxottica sera considéré comme un groupe d'entreprises multinational auquel le modèle du Pilier Deux sera appliqué. Les impacts potentiels résultant de l'application de ces règles sont en cours d'analyse alors que le Groupe opère principalement dans des juridictions fiscales où le taux d'impôt sur les sociétés est supérieur à 15 %.

Aucun impact lié à ces nouvelles règles n'a été reconnu dans ces comptes semestriels consolidés résumés.

Note 8 Résultat par action

Le résultat net servant de base au calcul du résultat par action s'élève à 1 361 millions d'euros (1 174 millions d'euros au premier semestre 2022), tandis que le nombre moyen d'actions ordinaires utilisé pour le calcul du résultat de base par action s'élève à 445 293 176 pour le premier semestre 2023 (440 101 686 pour le premier semestre 2022).

En millions d'euros

	Premier semestre 2023	Premier semestre 2022
Bénéfice net (perte nette) utilisé pour le calcul	1 361	1 174
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires	445 293 176	440 101 686
RESULTAT NET PAR ACTION DE BASE (en euro)	3,06	2,67

Le nombre moyen d'actions servant au calcul du résultat dilué par action se décompose comme suit :

	Premier semestre 2023	Premier semestre 2022
Nombre moyen pondéré d'actions	445 293 176	440 101 686
Effet dilutif des options de souscription	98 041	108 554
Effet dilutif des attributions d'actions de performance	3 777 485	3 897 310
NOMBRE MOYEN PONDÉRÉ D' ACTIONS APRÈS DILUTION	449 168 702	444 107 551
RESULTAT NET PAR ACTION DILUE (en euro)	3,03	2,64

Au 30 juin 2023 :

- 2 819 965 actions de performance sont exclues du calcul du nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires car la condition de performance n'est pas remplie à cette date (3 132 840 au 30 juin 2022);
- 319 167 options de souscription sont exclues du calcul du nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires car leur valeur moyenne dépasse le cours moyen de l'action au cours de l'exercice, i.e. effet anti-dilutif (428 797 au 30 juin 2022).

Note 9 Goodwill et autres immobilisations incorporelles

La variation du *goodwill* et des *autres immobilisations incorporelles* pour la période s'achevant au 30 juin 2023 se décompose comme suit :

<i>En millions d'euros</i>	Goodwill	Marques	Technologies	Relations clients	Autres	Total
Solde au 1^{er} janvier 2023						
Coût d'acquisition	30 734	6 617	2 874	6 815	2 849	49 888
Amortissements et pertes de valeur	—	(2 146)	(1 146)	(1 962)	(1 779)	(7 033)
VALEUR NETTE COMPTABLE AU 1^{ER} JANVIER 2023	30 734	4 471	1 728	4 853	1 069	42 855
Acquisitions	—	—	—	—	162	162
Regroupements d'entreprises	95	1	8	—	4	108
Amortissements	(0)	(124)	(136)	(247)	(142)	(649)
Pertes de valeur	—	(0)	—	—	(0)	(0)
Cessions et actifs détenus en vue de leur vente	—	—	—	—	(0)	(0)
Écarts de conversion et autres ^(a)	(434)	(38)	2	(53)	(5)	(527)
TOTAL DES VARIATIONS	(339)	(160)	(125)	(300)	19	(906)
Solde au 30 juin 2023						
Coût d'acquisition	30 394	6 536	2 880	6 727	2 989	49 526
Amortissements et pertes de valeur	—	(2 225)	(1 277)	(2 174)	(1 900)	(7 577)
VALEUR NETTE COMPTABLE AU 30 JUIN 2023	30 394	4 311	1 603	4 553	1 089	41 950

(a) Incluant l'impact comptable résultant des conséquences comptables de l'hyperinflation sur les actifs non monétaires turcs.

Au premier semestre 2023, le *Goodwill* a diminué de 339 millions d'euros, dont 434 millions d'euros résultants des effets de variation des taux de change de la période.

Dans l'ensemble, la variation des autres immobilisations incorporelles pour 567 millions d'euros s'explique principalement par les amortissements de la période à hauteur de 649 millions d'euros (significativement impactés par les charges d'amortissement résultant de la reconnaissance d'actifs incorporels suite à l'allocation du prix d'acquisition relatif au Rapprochement EL et à l'Acquisition GV), et par les effets des variations de taux de change, pour 93 millions d'euros, partiellement compensées par les acquisitions de la période à hauteur de 162 millions d'euros, principalement en licences et logiciels.

9.1. Tests de dépréciation

9.1.1. Test de dépréciation du Goodwill

Le niveau le plus fin auquel le Goodwill est désormais suivi à des fins de gestion interne est :

- le secteur opérationnel lui-même pour l'activité Professional Solutions (PS) ;
- les activités Retail Sun et Retail Optical au sein du secteur opérationnel Direct to Consumer (DTC).

Le montant du *Goodwill* alloué à chaque groupe d'UGT est présenté dans le tableau suivant :

<i>En millions d'euros</i>	1^{er} janvier 2023	Variations	30 juin 2023
Professional Solutions	21 778	(260)	21 518
Direct to Consumer - Optical	7 555	(55)	7 500
Direct to Consumer - Sun	1 401	(25)	1 376
TOTAL	30 734	(340)	30 394

Les variations du premier semestre 2023 sont essentiellement relatives aux regroupements de la période (augmentation de 95 millions principalement sur le groupe d'UGT Professional Solutions) et aux variations des devises étrangères (diminution de 434 millions d'euros).

Selon IAS 36 – *Dépréciation d'actifs*, les entreprises sont tenues de réaliser des tests de dépréciation annuels sur le goodwill et certains actifs intangibles, ainsi que lors de l'existence d'indicateurs de perte de valeur sur ces actifs. Le dernier test de dépréciation sur le goodwill a été réalisé à une date intermédiaire au cours du deuxième semestre 2022. Aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée à la suite de ce test.

Au 30 juin 2023, la Direction n'a pas identifié d'indicateurs de perte de valeur. Par conséquent aucun test de dépréciation n'a été réalisé dans le cadre de l'arrêté comptable semestriel. Le test de dépréciation annuel sur le goodwill sera réalisé dans le cadre de l'arrêté comptable annuel.

9.1.2. Test de dépréciation des autres immobilisations incorporelles

Concernant les autres immobilisations incorporelles, des tests de dépréciation spécifiques ont été réalisés dès lors que le Groupe identifiait un indice de perte de valeur. Les pertes de valeurs ainsi reconnues sur la période sont immatérielles.

Note 10 Immobilisations corporelles et droit d'utilisation

10. 1. Immobilisations corporelles

La variation des *Immobilisations corporelles* au titre du premier semestre 2023 se décompose comme suit :

En millions d'euros

	Terrains, constructions et aménagements	Installations techniques, matériels et outillages	Autres	Total
Solde au 1^{er} janvier 2023				
Coût d'acquisition	3 641	4 168	2 346	10 155
Amortissements et pertes de valeur	(1 652)	(2 575)	(1 181)	(5 408)
VALEUR NETTE COMPTABLE AU 1^{ER} JANVIER 2023	1 989	1 592	1 165	4 747
Acquisitions	37	114	370	521
Regroupements d'entreprises	0	0	0	1
Amortissements	(103)	(161)	(84)	(348)
Pertes de valeur	(1)	(2)	(3)	(6)
Cessions et actifs détenus en vue de leur vente	(1)	(2)	(2)	(5)
Écarts de conversion et autres ^(a)	41	85	(168)	(42)
TOTAL DES VARIATIONS	(27)	33	114	120
Solde au 30 juin 2023				
Coût d'acquisition	3 652	4 266	2 495	10 413
Amortissements et pertes de valeur	(1 689)	(2 641)	(1 216)	(5 547)
VALEUR NETTE COMPTABLE AU 30 JUIN 2023	1 963	1 625	1 279	4 867

(a) Inclut les transferts d'immobilisations corporelles en cours vers les autres immobilisations corporelles.

Des tests de dépréciation spécifiques ont été réalisés dès lors que le Groupe identifiait des indicateurs de perte de valeur. Les pertes de valeur reconnues sur le semestre s'élèvent à 6 millions d'euros.

10. 2. Droit d'utilisation

Le tableau ci-dessous détaille les impacts comptabilisés dans l'état de la situation financière consolidée du Groupe suite à l'application d'IFRS 16. En particulier, le tableau montre la valeur nette comptable du droit d'utilisation du Groupe ainsi que les mouvements constatés sur le premier semestre 2023.

En millions d'euros

	Magasins et autres constructions	Installations techniques, matériel et outillage	Autres	Total
VALEUR NETTE COMPTABLE AU 1^{ER} JANVIER 2023	2 972	15	23	3 010
Acquisitions	487	8	10	505
Regroupements d'entreprises	1	—	—	1
Amortissements	(450)	(2)	(8)	(460)
Pertes de valeur	—	—	—	—
Cessions et actifs classés comme destinés à être cédés	(1)	—	(0)	(1)
Écarts de conversion et autres	(39)	(1)	(0)	(40)
VALEUR NETTE COMPTABLE AU 30 JUIN 2023	2 970	20	24	3 014

Note 11 Autres actifs courants et non courants

Les autres actifs courants et non courants au 30 juin 2023 et au 31 décembre 2022 se décomposent comme suit :

<i>En millions d'euros</i>	30 juin 2023	31 décembre 2022
Autres actifs non financiers	423	438
Instruments financiers dérivés	0	—
Créances sur contrats de location	73	71
Autres actifs financiers	337	308
AUTRES ACTIFS NON COURANTS	833	817
Créances sociales et fiscales	255	297
Avances versées sur commandes	126	121
Charges constatées d'avance	316	213
Autres	443	258
TOTAL DES ACTIFS NON FINANCIERS COURANTS	1 140	890
Instruments dérivés	18	29
Investissements court-terme	8	—
Créances sur contrats de location	17	17
Autres	1	—
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS COURANTS	43	46
AUTRES ACTIFS COURANTS	1 184	936

Au cours du semestre écoulé, l'avance de 125 millions d'euros qui avait été versée à l'Autorité de la concurrence en France dans le cadre de la procédure contre Luxottica, sa filiale Alain Mikli et d'autres concurrents a été reclassée de *Autres actifs non-financiers non-courants* vers *Autres actifs non-financiers courants*, l'arrêt de la Cour d'appel étant maintenant attendu dans les 12 mois suivant la date de clôture (voir Note 18 – Engagements et passifs éventuels, paragraphe 18.2 *Litiges et passifs éventuels*).

En outre, au 30 juin 2023, les *autres actifs non financiers non courants* comprennent :

- 81 millions d'euros versés aux Autorités françaises dans le cadre de la procédure engagée par l'Autorité de la concurrence contre Essilor International. Comme indiqué dans la note *Événements significatifs de la période*, le 6 octobre 2022, une sanction de 81 millions d'euros a été infligée à Essilor International (dont 15 millions d'euros solidairement avec EssilorLuxottica) pour discrimination envers les *pure-players* de la vente en ligne et protection des distributeurs physiques dans le cadre de la commercialisation de certains verres de prescription spécifiques. EssilorLuxottica a fait appel de cette décision le 23 novembre 2022. Le 15 février 2023, dans l'attente de la décision en appel, les fonds ont été versés aux Autorités françaises ; cette sortie de trésorerie a été assimilée à un dépôt versé à une autorité publique dans le cadre de la procédure dans son ensemble et comptabilisée en conséquence (voir Note 18 – Engagements et passifs éventuels, paragraphe 18.2 *Litiges et passifs éventuels*) ;
- 37 millions d'euros d'avances à plus d'un an correspondant à un paiement de royalties (18 millions d'euros au 31 décembre 2022), incluant le renouvellement de la licence Armani (voir Note *Événements significatifs de la période*).

De plus, au cours du premier semestre 2023, le Groupe a reconnu un actif de 17 millions d'euros (19 millions de dollars) présenté dans les *Autres actifs non financiers courants* pour refléter l'accord conclu avec une compagnie d'assurance dans le contexte du règlement d'une action de groupe aux États-Unis (voir Note 15 – Provisions (courantes et non courantes) et Note 18 – Engagements et passifs éventuels, paragraphe 18.2 *Litiges et passifs éventuels*).

Les actifs de contrat courants et non courants, inclus dans les autres actifs non financiers représentent respectivement au 30 juin 2023 16 millions d'euros (18 millions d'euros au 31 décembre 2022) et 16 millions d'euros (19 millions d'euros au 31 décembre 2022).

Note 12 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se décomposent comme suit :

<i>En millions d'euros</i>	30 juin 2023	31 décembre 2022
Disponibilités et dépôts bancaires	1 486	1 756
Dépôts à terme	179	204
Fonds monétaire	23	—
TOTAL TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	1 688	1 960

Note 13 Capitaux propres

13.1. Nombre d'actions

La variation du nombre d'actions entre le 1^{er} janvier et le 30 juin des années 2023 et 2022 se décompose comme suit :

<i>En nombre d'actions</i>	Premier semestre 2023	Premier semestre 2022
NOMBRE D' ACTIONS AU 1^{ER} JANVIER	447 688 233	442 442 920
Dividende en actions	5 909 082	4 789 194
Attribution d'actions de performance	—	167 947
Exercice d'options de souscription ^(a)	15 150	16 447
NOMBRE D' ACTIONS AU 30 JUIN	453 612 465	447 416 508

(a) Incluant 15 150 actions livrées mais non encore constatées au 30 juin 2023 (2 046 actions au 30 juin 2022).

13.2. Capital social et primes d'émission

Le capital social de la Société s'élève à 82 millions d'euros au 30 juin 2023, composé de 453 612 465 actions ordinaires d'une valeur nominale unitaire de 0,18 euro (81 millions d'euros au 31 décembre 2022, composé de 447 688 233 actions ordinaires d'une valeur nominale unitaire de 0,18 euro).

Les variations du capital social et des primes d'émission (émission d'actions ordinaires) se décomposent comme suit :

- *Paiement du dividende* : l'émission de 5 909 082 actions suite à l'option donnée de recevoir le dividende a entraîné une augmentation du capital social de 1 million d'euros alors que les primes liées au capital ont diminué de 218 millions d'euros en raison de l'effet combiné de cette augmentation de capital et de l'impact global de cette distribution (voir paragraphe 13.5 *Dividendes*) ;
- *Exercice d'options de souscription* : désigne l'émission de 15 150 actions suite à l'exercice d'options de souscription d'actions consenties aux salariés, entraînant une augmentation des primes d'émission de 2 millions d'euros.

13.3. Actions propres

Au 30 juin 2023, le Groupe détenait 2 441 001 actions propres, d'une valeur de 372 millions d'euros (2 360 650 actions propres au 31 décembre 2022 pour 360 millions d'euros).

Entre le 1^{er} janvier et le 30 juin 2023, le poste *Actions propres* est en augmentation nette de 12 millions d'euros en raison principalement de la mise en œuvre du programme de rachat d'actions ci-dessous initié par la Société :

- Achat de 120 000 actions EssilorLuxottica à un prix moyen de 160,30 euros par action entre le 10 et le 14 mars 2023 et correspondant à un montant total de 19 millions d'euros (incluant les coûts de transaction). Cet achat a été initié dans le cadre du programme de rachat d'actions annoncé le 23 septembre 2022 (conformément à la quatorzième résolution approuvée par l'Assemblée Générale du 25 mai 2022).

Les actions ainsi rachetées sont destinées à être attribuées ou cédées aux salariés et mandataires sociaux d'EssilorLuxottica et des sociétés affiliées, principalement dans le cadre de la participation aux résultats de l'entreprise, des attributions d'actions de performance, d'actions gratuites ou d'options d'achat d'actions et de la participation aux plans d'actionnariat des salariés.

13.4. Report à nouveau et autres réserves

Le montant du *Report à nouveau et des autres réserves* s'élève à 13 233 millions d'euros au 30 juin 2023 (11 286 millions d'euros au 31 décembre 2022).

Les principaux impacts comptabilisés sur la période sont relatifs à l'affectation du bénéfice net part du Groupe de l'exercice 2022 (augmentation de 2 152 millions d'euros) partiellement compensée par la distribution du dividende au titre de 2022 telle que décrite dans le paragraphe ci-après (diminution de 271 millions d'euros), aux charges sur paiement en actions comptabilisées sur la période (augmentation de 72 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2022), aux livraisons d'actions propres dans le cadre des plans de rémunération en actions (diminution de 3 millions d'euros), aux transactions sur les participations ne donnant pas le contrôle (diminution de 41 millions d'euros) ainsi qu'aux traitements comptables liés à la situation d'hyperinflation en Turquie (augmentation de 59 millions d'euros).

13.5. Dividendes

L'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires d'EssilorLuxottica du 17 mai 2023 a approuvé la distribution d'un dividende de 3,23 euros par action ordinaire au titre de l'année 2022. L'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires a décidé de donner aux actionnaires la possibilité de recevoir leur dividende en actions nouvellement émises au prix de 160,91 euros par action (dit dividende en actions). Ce prix correspond à 90 % de la moyenne des cours d'ouverture cotés sur Euronext Paris sur les vingt jours de bourse précédant la date de l'Assemblée Générale diminuée du montant du dividende à distribuer au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022, ce total étant arrondi au centime d'euro supérieur.

A l'issue de la période d'option le 7 juin 2023, 294 375 414 droits à dividende ont été exercés en faveur du paiement du dividende 2022 en actions. En conséquence, une distribution totale de dividende a été comptabilisée sur la période pour 1 438 millions d'euros (dont 271 millions d'euros distribués à partir des *Autres réserves* et 1 167 millions d'euros à partir des *Primes d'émission*) :

- 5 909 082 actions nouvelles EssilorLuxottica ont été émises et livrées, représentant une distribution de dividende de 951 millions d'euros ; et
- 487 millions d'euros versés en numéraire aux actionnaires n'ayant pas opté pour le dividende en actions.

Le dividende en actions ainsi que celui en numéraire ont été payés le 13 juin 2023. Ce même jour, les actions nouvelles EssilorLuxottica ont été admises aux négociations sur Euronext Paris. Les actions ordinaires nouvelles remises en paiement du dividende confèrent les mêmes droits que les actions anciennes et portent jouissance courante, c'est-à-dire qu'elles donnent droit à toute distribution mise en paiement à compter de leur émission.

Au cours du premier semestre 2022, un dividende final de 2,51 euros par action avait été versé aux actionnaires pour un montant total de 1 104 millions d'euros, dont 454 millions d'euros en numéraire et 649 millions d'euros en actions (dividende en actions).

Le dividende total distribué aux actionnaires détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle au cours du premier semestre 2023 s'élève à 63 millions d'euros (62 millions d'euros au cours de la même période en 2022).

13.6. Participations ne donnant pas le contrôle

Les capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle s'élèvent à 642 millions d'euros au 30 juin 2023 et 692 millions d'euros au 31 décembre 2022.

La variation des participations ne donnant pas le contrôle se décompose comme suit :

<i>En millions d'euros</i>	2023
SITUATION AU 1^{ER} JANVIER 2023	692
Résultat global total de l'exercice	37
Variations du périmètre de consolidation et des participations ne donnant pas le contrôle	(24)
<i>Acquisition de filiales avec des participations ne donnant pas le contrôle</i>	—
<i>Acquisition de parts d'intérêts sans modification de contrôle</i>	(0)
<i>Autres variations relatives aux participations ne donnant pas le contrôle</i>	(23)
Dividendes distribués	(63)
SITUATION AU 30 JUIN 2023	642

Note 14 Dettes financières, incluant les dettes de loyer

Les dettes financières s'élèvent à 11 748 millions d'euros au 30 juin 2023 (12 204 millions d'euros au 31 décembre 2022).

La variation des dettes financières au titre du semestre clos le 30 juin 2023 se décompose comme suit :

<i>En millions d'euros</i>	Solde au 1^{er} janvier 2023	Variation des flux de financement ^(a)	Variations de périmètre	Écarts de conversion	Autres mouvements ^(b)	Solde au 30 juin 2023
Dettes financières non courantes	7 858	0	0	(1)	(1 294)	6 563
Dettes de loyer non courantes	2 336	(1)	1	(24)	24	2 336
TOTAL DETTES FINANCIÈRES À LONG TERME	10 194	(0)	1	(25)	(1 270)	8 899
Dettes financières courantes	1 164	(449)	(0)	(5)	1 298	2 008
Dettes de loyer courantes	846	(471)	0	(9)	474	840
TOTAL DETTES FINANCIÈRES À COURT TERME	2 010	(920)	0	(14)	1 772	2 849
TOTAL DETTES FINANCIÈRES	12 204	(920)	2	(39)	501	11 748

(a) Le montant total des variations de flux de financement correspond aux montants identifiés dans le tableau des flux de trésorerie consolidés aux postes *Émissions d'obligations, de placements privés et d'autres dettes financières à long terme, Remboursements d'obligations, de placements privés et d'autres dettes financières à long terme, Variations des autres dettes financières (à court et long terme) et Remboursements du principal des dettes de loyers*.

(b) La colonne « Autres mouvements » inclut notamment les intérêts payés comptabilisés dans les *Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles* du tableau des flux de trésorerie consolidés. Elle comprend également les reclassements entre non courant et courant.

Le Groupe contracte des dettes financières à long terme pour financer ses activités à moyen/long terme, ainsi que ses acquisitions. La diminution globale de la dette financière de 457 millions d'euros est principalement liée au remboursement d'un Eurobond de 1 000 millions d'euros (valeur nominale) arrivé à échéance le 27 mai 2023, partiellement compensé par des émissions de divers *Commercial Paper* pour un montant total de 650 millions de dollars (valeur nominale).

14.1. Dettes financières non courantes

Les dettes financières non courantes du Groupe au 30 juin 2023 se décomposent comme suit :

En millions d'euros	30 juin 2023	31 décembre 2022	Valeur nominale	Devise	Taux d'intérêt nominal	Date d'émission jj/mm/aaaa	Échéance jj/mm/aaaa
Eurobond (a)	988	987	1 000	EUR	0,75 %	27/11/2019	27/11/2031
Eurobond (b)	1 244	1 243	1 250	EUR	0,50 %	05/06/2020	05/06/2028
Eurobond (a)	1 490	1 489	1 500	EUR	0,38 %	27/11/2019	27/11/2027
Placement privé américain	89	90	100	USD	2,65 %	05/01/2017	05/01/2027
Eurobond (b)	1 246	1 246	1 250	EUR	0,38 %	05/06/2020	05/01/2026
Eurobond (a)	1 495	1 494	1 500	EUR	0,13 %	27/11/2019	27/05/2025
Eurobond (c)	—	299	300	EUR	2,38 %	09/04/2014	09/04/2024
Eurobond (c)	—	499	500	EUR	2,63 %	10/02/2014	10/02/2024
Eurobond (b) (c)	—	500	500	EUR	0,25 %	05/06/2020	05/01/2024
Autre	11	11					
TOTAL DES DETTES FINANCIÈRES NON COURANTES	6 563	7 858					

(a) Ces lignes se rapportent à l'Émission Obligatoire de 5 milliards d'euros effective au 27 novembre 2019.

(b) Ces lignes se rapportent à l'Émission Obligatoire de 3 milliards d'euros effective au 5 juin 2020.

(c) Reclassé en *Dettes financières courantes*.

Au 30 juin 2023, les dettes financières non courantes ont diminué de 1 295 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2022, essentiellement du fait du reclassement de dettes financières non courantes à dettes financières courantes de trois Eurobonds pour un montant total de 1 300 millions d'euros (valeur nominale) et arrivant maintenant à échéance dans les 12 mois suivant la date de clôture.

Les accords de crédit de la Société comportent certains covenants bancaires (pour plus de détails, voir la Note 17 – Instruments financiers et gestion des risques), que la Société respecte intégralement au 30 juin 2023.

14.2. Dettes financières courantes

Au 30 juin 2023, les dettes financières courantes du Groupe se décomposent comme suit :

En millions d'euros	30 juin 2023	31 décembre 2022	Valeur nominale	Devise	Taux d'intérêt nominal	Date d'émission jj/mm/aaaa	Échéance jj/mm/aaaa
Eurobond (a)	298	—	300	EUR	2,38 %	09/04/2014	09/04/2024
Eurobond (a)	500	—	500	EUR	2,63 %	10/02/2014	10/02/2024
Eurobond (a) (b)	500	—	500	EUR	0,25 %	05/06/2020	05/01/2024
Placement privé américain	28	28	30	USD	3,40 %	05/11/2013	04/11/2023
Eurobond (c) (d)	—	1 000	1 000	EUR	— %	27/11/2019	27/05/2023
Commercial paper (d)	598	—	650	USD	3,12 %	05/2023	07/2023
Autre (d)	85	136					
TOTAL DES DETTES FINANCIÈRES COURANTES	2 008	1 164					

(a) Reclassé en *Dettes financières non courantes*.

(b) Cette ligne se rapporte à l'Émission Obligatoire de 3 milliards d'euros effective au 5 juin 2020.

(c) Cette ligne se rapporte à l'Émission Obligatoire de 5 milliards d'euros effective au 27 novembre 2019.

(d) Les variations par rapport aux positions au 31 décembre 2022 sont présentées sur la ligne *Variation des autres dettes financières (à court et long terme)* du tableau de flux de trésorerie consolidés de la période clôturée au 30 juin 2023.

Les autres dettes financières courantes correspondent à des concours bancaires courants, découverts et intérêts courus, et s'élèvent à 85 millions d'euros au 30 juin 2023 (136 millions d'euros au 31 décembre 2022).

Les principales variations des dettes financières courantes sont principalement liées aux reclassements de dettes financières non courantes à dettes financières courantes de trois Eurobond pour un montant total de 1 300 millions d'euros (valeur nominale) arrivant maintenant à échéance dans les 12 mois suivant la date de clôture, au remboursement d'un Eurobond de 1 000 millions d'euros (valeur nominale) arrivé à échéance le 27 mai 2023 ainsi qu'à l'émission de divers *Commercial Paper* principalement dans le cadre du programme USCP pour un montant total de 650 millions de dollars (valeur nominale) en mai 2023 et arrivant à échéance en juillet 2023.

14.3. Dettes de loyer

La maturité des dettes de loyer du Groupe au 30 juin 2023 est détaillée dans le tableau ci-dessous :

En millions d'euros	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	>5 ans	Total
DETTES DE LOYER	840	641	467	342	247	639	3 177

14.4. Endettement financier net

L'Endettement financier net du Groupe au 30 juin 2023 et au 31 décembre 2022 se décompose comme suit :

En millions d'euros	30 juin 2023	31 décembre 2022
Dettes financières non courantes	6 563	7 858
Dettes financières courantes	2 008	1 164
TOTAL PASSIFS	8 571	9 022
Investissements court-terme ^(a)	(8)	—
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(1 688)	(1 960)
TOTAL ACTIFS	(1 695)	(1 960)
Instruments dérivés de taux d'intérêt (couverture de juste valeur)	6	2
Instruments dérivés de change à la juste valeur	1	(1)
ENDETTEMENT FINANCIER NET HORS DETTES DE LOYER	6 883	7 063
Dettes loyer courantes et non courantes	3 177	3 182
ENDETTEMENT FINANCIER NET	10 060	10 246

(a) Comme décrit en Note 11 – Autres actifs courants et non courants.

Note 15 Provisions (courantes et non courantes)

Les provisions au 30 juin 2023 et au 31 décembre 2022 se décomposent comme suit :

<i>En millions d'euros</i>	30 juin 2023	31 décembre 2022
Provisions pour garanties et retours	128	136
Provisions pour litiges	223	208
Provisions auto-assurance	28	28
Provisions pour restructurations et autres	230	213
TOTAL PROVISIONS	610	585
<i>dont provisions courantes</i>	339	283
<i>dont provisions non courantes</i>	271	302

La variation des provisions sur le premier semestre 2023 se décompose comme suit :

<i>En millions d'euros</i>	Garanties et retours	Litiges	Auto-assurance	Restructurations et autres	Total
SOLDE AU 1^{ER} JANVIER 2023	136	208	28	213	585
Dotations de l'exercice	45	40	(3)	82	164
Utilisation de l'exercice et reprises	(41)	(26)	(0)	(55)	(122)
Écarts de conversion	(3)	(1)	(1)	(1)	(6)
Regroupements d'entreprises	(0)	—	—	—	(0)
Autres mouvements	(9)	2	3	(8)	(11)
TOTAL DES VARIATIONS	(8)	16	(0)	18	25
SOLDE AU 30 JUIN 2023	128	223	28	230	610
<i>dont provisions courantes</i>	102	77	10	150	339
<i>dont provisions non courantes</i>	26	146	18	80	271

Les provisions (courantes et non courantes) ont augmenté de 25 millions d'euros. La dotation de la période, de 164 millions d'euros, est contrebalancée par les utilisations et reprises pour environ 122 millions d'euros et les autres mouvements pour environ 17 millions d'euros (y compris les effets des fluctuations des devises étrangères).

La ligne *Dotations de l'exercice* comprend principalement :

- dans la catégorie *Litiges*, les conséquences de la réévaluation d'un risque relatif à une action de groupe (*class action*) dans laquelle une filiale américaine d'EssilorLuxottica est la défenderesse suite à la conclusion d'un accord à la fin du premier semestre 2023 (pour près de 36 millions d'euros, 39 millions de dollars), accord qui doit encore être validé par le Tribunal (voir Note 18 – Engagements et passifs éventuels, paragraphe 18.2 *Litiges et passifs éventuels*) ; l'exposition nette du groupe s'élève à 20 millions de dollars, après prise en compte d'une indemnité à recevoir de 19 millions de dollars telle que convenue avec une compagnie d'assurance (voir Note 11 – Autres actifs courants et non courants) ; et
- dans la catégorie *Restructurations et autres*, une provision d'environ 23 millions d'euros relative à la décision du Groupe de fermer le siège de GrandVision à Schiphol dans le but de simplifier son organisation aux Pays-Bas.

Note 16 Autres passifs courants et non courants

Les soldes des autres passifs courants et non courants au 30 juin 2023 et au 31 décembre 2022 se décomposent comme suit :

<i>En millions d'euros</i>	30 juin 2023	31 décembre 2022
Dettes sur options de rachat de minoritaires long terme	21	152
Dettes fournisseurs et autres dettes liées aux immobilisations financières	25	26
Instruments dérivés	2	1
Autres	40	42
TOTAL AUTRES PASSIFS NON COURANTS	88	221
Dettes sur options de rachat de minoritaires court terme	304	158
Dettes liées aux investissements financiers à court terme	62	69
Charges de personnel, cotisations sociales, TVA et autres dettes d'impôt	1 287	1 401
Primes et escomptes	394	476
Dettes avec prolongation des délais de paiement	501	515
Instruments financiers dérivés	48	36
Autres	972	932
TOTAL AUTRES PASSIFS COURANTS	3 567	3 587

Dans le tableau ci-dessus, la ligne *Dettes avec prolongation des délais de paiement*, incluse dans les *Autres passifs courants*, fait référence au solde dû aux fournisseurs ayant choisi, sur une base volontaire, d'adhérer à des contrats d'agents payeurs avec des institutions financières mis en place par le Groupe. Ces contrats permettent aux fournisseurs du Groupe, à leur seule discrétion, de vendre leurs créances dues par le Groupe, sans possibilité de recours, à un taux d'intérêt reflétant la notation de crédit du Groupe, tel que décrit dans les derniers États financiers consolidés annuels du Groupe.

Les flux de trésorerie liés à ces dettes sont classés comme résultant des activités opérationnelles (ligne *Variations des autres créances et dettes opérationnelles* du tableau des flux de trésorerie).

La Direction n'a pas identifié de risques de liquidité supplémentaires venant de ce programme.

Les lignes *Autres* des postes *Autres passifs non courants* et *Autres passifs courants* incluent les dettes contractuelles pour un montant total de, respectivement, 26 millions d'euros et 223 millions d'euros (27 millions d'euros et 222 millions d'euros au 31 décembre 2022).

Note 17 Instruments financiers et gestion des risques

17.1. Instruments financiers comptabilisés dans l'état de la situation financière consolidée

En millions d'euros	Notes	Total 30 juin 2023	Actifs financiers / (passifs) – évalués à la juste valeur par le biais du résultat	Participations – juste valeur par le biais des éléments du résultat global	Actifs financiers / (passifs) au coût amorti	Autres passifs financiers	Instruments dérivés qualifiés comme instruments de couverture
Autres actifs financiers non courants (<i>hors instruments dérivés</i>)	11	337	2	65	270	—	—
Créances sur contrats de location (<i>courantes et non courantes</i>)	11	90	—	—	90	—	—
Créances clients	17.2.2	3 078	—	—	3 078	—	—
Autres actifs financiers courants (<i>hors instruments dérivés</i>)	11	8	8	—	1	—	—
Instruments financiers dérivés	11	18	15	—	—	—	2
Trésorerie et équivalents de trésorerie	12	1 688	202	—	1 486	—	—
INSTRUMENTS FINANCIERS ACTIFS		5 219	227	65	4 925	—	2
Dettes financières non courantes	14	6 563	—	—	6 563	—	—
Autres passifs financiers non courants (<i>hors instruments dérivés</i>) ^(a)	16	60	9	—	30	21	—
Dettes financières courantes	14	2 008	—	—	2 008	—	—
Dettes fournisseurs		2 273	—	—	2 273	—	—
Autres passifs financiers courants (<i>hors instruments dérivés</i>) ^(b)	16	366	61	—	0	304	—
Instruments financiers dérivés	16	50	26	—	—	—	23
INSTRUMENTS FINANCIERS PASSIFS		11 319	96	—	10 875	325	23

(a) Hors passifs de contrat IFRS 15.

(b) Hors charges de personnel, cotisations sociales, TVA et autres impôts indirects à payer, primes et décotes, passifs courants et passifs de contrat au sens d'IFRS 15.

La valeur comptable des actifs et des passifs comptabilisés au coût amorti est proche de leur juste valeur à l'exception des dettes financières non courantes pour lesquelles la juste valeur est égale à 5 894 millions d'euros (7 144 millions d'euros au 31 décembre 2022).

17.2. Risques de contrepartie

17.2.1 Risques de crédit lié à la gestion des ressources financières

Le Groupe est exposé à un risque de contrepartie, c'est-à-dire au risque qu'une banque manque à ses obligations contractuelles (placements à court terme, instruments de couverture ou lignes de crédit), ce qui induirait une perte financière pour le Groupe.

La défaillance d'une contrepartie peut se traduire par une perte de valeur (cas du non-remboursement d'un actif) ou par une perte de liquidité (impossibilité de tirer sur une ligne de crédit non utilisée). Pour limiter ce risque, le Groupe traite en priorité avec des établissements bancaires de premier plan tout en diversifiant ses contreparties bancaires, afin de limiter son exposition individuelle, en fonction de la notation de la contrepartie. Par ailleurs, la trésorerie disponible est principalement investie de manière à répondre aux critères de classification *Trésorerie et équivalents de trésorerie* conformément à la stratégie du Groupe (c'est-à-dire qu'au moins 90 % de la trésorerie excédentaire doit être investie dans des produits correspondant à la catégorie *Trésorerie et équivalents de trésorerie* telle que définie par les normes IFRS).

Le Groupe souscrit à des contrats dérivés dans le cadre de divers contrats-cadres qui contiennent des clauses permettant de compenser les montants à recevoir et à payer uniquement en cas de survenance d'événements futurs tels que le défaut ou tout autre risque de crédit de l'une des parties contractantes. Dans la mesure où le Groupe ne dispose d'aucun droit légal contractuel à compenser les montants reconnus, les accords mentionnés ne remplissent pas les critères de compensation dans les états financiers.

À la connaissance du Groupe, aucune perte potentielle induite par l'incapacité des contreparties susmentionnées à s'acquitter de leurs obligations contractuelles n'a été comptabilisée au cours de la période.

17.2.2 Risques de crédit liés aux contreparties commerciales

Le Groupe assure la gestion localement et le suivi du risque de crédit de manière centralisée. Une partie de son chiffre d'affaires est toutefois réalisée directement auprès des consommateurs, ce qui n'expose pas le Groupe à un risque de crédit.

Le risque de crédit du Groupe n'est pas fortement concentré et, dans tous les cas, le Groupe dispose de procédures adéquates pour s'assurer que ses ventes de produits et de services sont effectuées à des clients qu'il estime fiables au vu de leur situation financière et de son expérience passée. Des limites de crédit sont fixées en tenant compte de l'évaluation, interne et externe, de la solvabilité des clients. L'utilisation des limites de crédit est régulièrement contrôlée au moyen de procédures automatiques.

Au 30 juin 2023, les créances clients échues non dépréciées s'élevaient à 334 millions d'euros (332 millions d'euros fin 2022).

<i>En millions d'euros</i>	30 juin 2023	31 décembre 2022
Créances clients à moins d'un an ^(a)	3 013	2 697
Créances clients à plus d'un an ^(b)	65	57
<i>dont :</i>		
<i>créances clients non échues</i>	2 743	2 422
<i>créances clients échues</i>	334	332

(a) Au poste *Créances clients* de l'état de la situation financière consolidée.

(b) Au poste *Autres actifs non courants* de l'état de la situation financière consolidée.

17.3. Risques de liquidité

Les activités du Groupe l'exposent au risque que ses sources de liquidité se révèlent insuffisantes pour couvrir ses besoins de financement. Le Groupe vise à disposer d'un approvisionnement permanent en liquidité pour assurer son indépendance et sa croissance. Sa politique de financement repose sur la diversification des sources de financement, sur le recours à des financements à moyen et long terme, sur un étalement de l'échéance de ses dettes dans le temps et sur la mise en place de lignes de crédit bancaire confirmées.

Au 30 juin 2023, l'essentiel des financements à long terme et des lignes de crédit du Groupe était concentré sur EssilorLuxottica, qui assure ensuite le refinancement des filiales. Certaines sociétés peuvent toutefois avoir à apprécier l'opportunité de se financer localement, lorsque les financements intragroupes ne sont pas envisageables au regard de la réglementation locale.

Au 30 juin 2023, le Groupe disposait de 2 253 millions d'euros de lignes de crédit confirmées auprès d'établissements bancaires de premier plan. Le tirage sur ces lignes ne fait l'objet d'aucun covenant. Au 30 juin 2023, aucune de ces lignes n'avait été utilisée.

EssilorLuxottica a reçu les notations de crédit suivantes :

	Long terme	Court terme	Perspectives	Date d'effet
Moody's	A2	P-1	Stable	26 septembre 2022
Standard & Poor's	A	A-1	Stable	13 avril 2023

La répartition de l'Endettement financier net (hors dettes de loyer) et des lignes de crédit disponibles du Groupe par échéance contractuelle au premier semestre 2023 se décompose comme suit :

En millions d'euros	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	>5 ans	Total
Obligations	1 297	1 495	1 246	—	2 734	988	7 761
Billets de trésorerie	598	—	—	—	—	—	598
Prêts bancaires	7	4	—	—	—	—	11
Placement privé	28	—	—	89	—	—	116
Comptes créditeurs de banques	30	—	—	—	—	—	30
Autres dettes	48	6	—	—	—	—	54
ENDETTEMENT FINANCIER BRUT	2 009	1 505	1 247	89	2 734	988	8 571
Investissements court-terme	(8)	—	—	—	—	—	(8)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(1 688)	—	—	—	—	—	(1 688)
Instruments dérivés de change (couverture de juste valeur)							1
Instruments dérivés de taux d'intérêt (couverture de juste valeur)							6
ENDETTEMENT FINANCIER NET (HORS DETTES DE LOYER)	313	1 505	1 247	89	2 734	988	6 883
Crédits syndiqués disponibles	—	—	—	—	1 750	—	1 750
Crédits bancaires bilatéraux disponibles	253	250	—	—	—	—	503

La ventilation de la dette nominale brute (c'est-à-dire la valeur nominale) par échéance contractuelle au 30 juin 2023 se décompose comme suit :

<i>En millions d'euros</i>	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	>5 ans	Total
Obligations	1 300	1 500	1 250	—	2 750	1 000	7 800
Billets de trésorerie	598	—	—	—	—	—	598
Prêts bancaires	7	4	—	—	—	—	11
Placement privé	28	—	—	92	—	—	120
Comptes créditeurs de banques	30	—	—	—	—	—	30
Autres dettes	48	6	0	—	0	—	54
DETTE NOMINALE BRUTE	2 011	1 510	1 250	92	2 750	1 000	8 614

Certains des accords de financement du Groupe (voir la Note 14 – Dettes financières, incluant les dettes de loyer) comportent des clauses de sûreté négative et covenants bancaires, comme stipulé dans les accords concernés.

Les covenants bancaires exigent du Groupe de respecter certains ratios financiers. La plus importante de ces clauses a fixé un plafond pour les ratios excédent brut d'exploitation/charges financières et dette prioritaire/total actifs consolidés.

Si le Groupe ne respectait pas les ratios susmentionnés, il pourrait se trouver contraint de rembourser la totalité de la dette restant à payer s'il ne corrigeait pas la situation dans les délais stipulés par l'accord applicable.

Le Groupe vérifie le respect de ces covenants à la fin de chaque semestre. Au 30 juin 2023, il en respecte l'intégralité.

17.4. Risques sur les matières premières

Les activités du Groupe l'exposent à la volatilité des prix de l'énergie, du gaz et des matières premières. En conséquence, le Groupe a conclu des accords et mis en place des instruments financiers de couverture afin de sécuriser ses coûts d'approvisionnement en énergie et en matières premières.

Note 18 Engagements et passifs éventuels

18.1. Engagements

Les engagements sont présentés dans la Note 30 – Engagements et passifs éventuels des états financiers consolidés 2022.

Il n'y a pas eu de changement significatif en ce qui concerne le montant ou la nature de ces engagements entre le 31 décembre 2022 et le 30 juin 2023.

18.2. Litiges et passifs éventuels

18.2.1. Pratiques anticoncurrentielles

Enquêtes de l'Autorité de la concurrence française

Essilor

En juillet 2014, le service d'investigation de l'Autorité de la concurrence en France a effectué des visites inopinées auprès des entités Essilor en France et d'autres acteurs de l'industrie des verres ophtalmiques impliqués dans la vente en ligne de verres ophtalmiques. Dans le cadre de cette enquête, une sanction de 81 millions d'euros a été prononcée le 6 octobre 2022 à l'encontre d'Essilor International (dont 15 millions d'euros solidairement avec EssilorLuxottica) pour discrimination envers les *pure-players* de la vente en ligne et protection des distributeurs physiques dans le cadre de la commercialisation de certains verres de prescription spécifiques.

EssilorLuxottica conteste fermement la décision de l'Autorité de la concurrence et a fait appel de cette décision le 23 novembre 2022, toujours confiant dans sa capacité à prouver que la décision de l'Autorité est infondée. En conséquence, la Direction (après consultation de ses conseils juridiques externes), considère le risque d'une sortie finale de ressource comme non probable et aucune provision n'a donc été constituée.

Le 15 février 2023, 81 millions d'euros ont été versés à l'administration en France dans l'attente de la décision en appel. Ce décaissement est considéré comme le paiement d'une avance à une autorité administrative dans le cadre de la procédure (voir Note 11 – Autres actifs courants et non courants).

Luxottica

Suite à de longues procédures contre Luxottica, le Groupe a été condamné par l'Autorité de la concurrence en France à une amende de 125 millions d'euros le 22 juillet 2021 pour pratiques anticoncurrentielles. Le Groupe a fait appel de cette décision le 10 septembre 2021 et reste confiant d'être en mesure de prouver que la décision n'est fondée ni en droit ni en fait. Ainsi, la Direction (après consultation de ses conseils juridiques externes) continue à considérer le risque d'une sortie finale de ressource comme non probable et aucune provision n'a donc été constituée.

Le 14 décembre 2021, 125 millions d'euros avaient été transférés à l'administration en France. Ce décaissement est considéré comme le paiement d'une avance à une autorité administrative dans le cadre de la procédure en cours et a été comptabilisé comme tel. La décision de la cour d'appel relative à cette affaire étant maintenant attendu dans les 12 mois suivant la date de clôture, cette avance a été reclassée en *Actifs non-financiers courants* (voir Note 11 – Autres actifs courants et non courants).

Enquêtes

Shamir Optical, une filiale américaine de la Société fait l'objet d'une enquête de la part des autorités fédérales américaines (*Department of Justice*) à propos de certaines activités promotionnelles.

Le Groupe fait également l'objet d'enquêtes initiées en 2021 par les autorités en charge de la concurrence respectivement en Turquie et en Grèce sur des pratiques commerciales locales. Le Groupe collabore avec les autorités sur ces enquêtes en cours.

Concernant ces enquêtes en cours, il n'y a pas eu de développements majeurs au cours de la période.

18.2.3. Actions de groupe

Certaines entités du Groupe EssilorLuxottica, principalement aux États-Unis et au Canada, font l'objet d'actions de groupe (*class actions*) ou d'actions de groupe putatif (*putative class actions*) devant les tribunaux fédéraux et de certains États sur la base d'allégations d'élimination de la concurrence, de fixation des prix, de publicité mensongère et trompeuse, de fausses déclarations, de réclamations au titre de la garantie, de contrôle illicite des optométristes et de violation de la sécurité des données. Les filiales concernées contestent le bien-fondé de ces actions.

A la fin du premier semestre 2023, un accord a été conclu afin de régler une action de groupe dans laquelle une filiale américaine de la Société est la défenderesse. Ce règlement reste en attente d'une validation finale par le Tribunal. En conséquence, le Groupe a réévalué sa provision (voir Note 15 – Provisions (courantes et non courantes)). Le montant de cette transaction est en partie pris en charge par une compagnie d'assurance (voir Note 11 – Autres actifs courants et non courants).

18.2.4. Litiges fiscaux

EssilorLuxottica est impliqué dans plusieurs litiges fiscaux, au titre desquels le Groupe a d'ores et déjà comptabilisé des provisions.

18.2.5. Autres procédures en cours

EssilorLuxottica et ses filiales font l'objet d'actions en justice dans diverses autres procédures juridiques survenues dans le cours ordinaire de leurs activités. EssilorLuxottica conteste le bien-fondé de ces procédures, dans lesquelles il a fermement l'intention de faire valoir ses droits.

À la date de l'approbation des comptes semestriels consolidés résumés par le Conseil d'administration d'EssilorLuxottica, ces autres procédures en cours connues du Groupe ne devraient pas impacter significativement ni sa situation financière ni son résultat.

Note 19 Transactions avec des parties liées

Les principales parties liées sont :

- les membres du Conseil d'administration d'EssilorLuxottica et leur entourage proche ;
- les sociétés sur lesquelles les membres du Conseil d'administration, les principaux dirigeants ou leur entourage exercent le contrôle ou une influence notable ;
- les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint ou une influence significative ; et
- les sociétés qui exercent un contrôle sur le Groupe.

De plus, comme Delfin S.à r.l. consolidant par intégration globale EssilorLuxottica dans ses comptes consolidés, les parties liées de la Société comprennent également les parties liées de la société Delfin.

Au cours de la période, aucune transaction sortant du cadre des activités courantes n'a été conclue avec les membres du Conseil d'administration ou les cadres clés.

Les transactions intervenues avec les parties liées au titre du premier semestre 2023 se décomposent comme suit :

En millions d'euros	Compte de résultat consolidé Premier semestre 2023		Bilan au 30 juin 2023	
	Produits	Charges	Actif	Passif
Mazzucchelli 1849 S.p.A. (a)	0	(16)	0	10
Triapex s.r.o. (a)	—	(2)	—	3
Reliance Vision Express Private Ltd (a)	0	—	0	—
Autres	—	(0)	—	0
TOTAL	0	(18)	0	13

(a) Entreprises associées.

Les relations entre le Groupe et ses parties liées sont de nature commerciale. Au premier semestre 2023, le Groupe a acheté/vendu des produits et services de/vers ces entités. Ces transactions ont été conclues dans des conditions de marché dans le cadre des activités commerciales courantes normales.

Note 20 Événements postérieurs à la clôture

Aucun événement significatif n'est intervenu entre le 1^{er} et le 25 juillet 2023, date d'arrêté de ces comptes semestriels résumés par le Conseil d'administration d'EssilorLuxottica.

Annexe 1

Taux de change

<i>Contre-valeur pour 1 euro</i>		Taux de clôture		Taux moyen	
		30 juin 2023	31 décembre 2022	Premier semestre 2023	Premier semestre 2022
AUD	Dollar australien	1,6398	1,5693	1,5989	1,5204
BRL	Real brésilien	5,2788	5,6386	5,4827	5,5565
CAD	Dollar canadien	1,4415	1,4440	1,4565	1,3900
CNY	Yuan	7,8983	7,3582	7,4894	7,0823
GBP	Livre anglaise	0,8583	0,8869	0,8764	0,8424
HKD	Dollar de Hong Kong	8,5157	8,3163	8,4709	8,5559
JPY	Yen	157,1600	140,6600	145,7604	134,3071
INR	Roupie indienne	89,2065	88,1710	88,8443	83,3179
MXN	Peso mexicain	18,5614	20,8560	19,6457	22,1653
USD	Dollar américain	1,0866	1,0666	1,0807	1,0934

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

Période du 1^{er} janvier 2023 au 30 juin 2023

Aux actionnaires de la société EssilorLuxottica

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, et en application de l'article L. 451-1-2 III du code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société EssilorLuxottica, relatifs à la période du 1^{er} janvier 2023 au 30 juin 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I - Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34, norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

II – Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 27 juillet 2023

Les Commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Mazars

Stéphane Basset

Pierre-Olivier Etienne

Jean-Luc Barlet

Guillaume Devaux

Déclaration du responsable du Rapport financier semestriel 2023

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes consolidés résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat d'EssilorLuxottica et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes semestriels, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Charenton-le-Pont, France, le 27 juillet 2023

Francesco Milleri
Président-Directeur Général